



# Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juin 2025



Commune  
**Evolène**



## Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

Nous voici déjà à la fin du premier semestre, moment traditionnellement consacré à la clôture comptable de l'exercice précédent. C'est donc dans ce contexte que nous vous présentons les **comptes 2024**, marqués de manière significative par les intempéries qui ont touché notre commune l'an dernier. Les dégâts liés à ces événements climatiques s'élèvent à **plus de 10 millions de francs** pour la Commune d'Evolène, faisant monter notre budget de fonctionnement à près de 27 millions de francs contre 15 à 16 millions habituellement. Heureusement, d'importantes subventions nous permettent d'absorber une bonne partie du surcoût provoqué par ces crues. Nous remercions l'Etat du Valais pour son soutien. Vous trouverez plus de détails dans les pages dédiées aux conséquences de ces intempéries, tant d'un point de vue financier que du point de vue de la remise en état du territoire.

Ces phénomènes météorologiques extrêmes ont affecté nos rivières, nos terrains et nos infrastructures l'année passée... et ils ont de nouveau frappé cette année, en avril, causant cette fois des dommages importants surtout dans nos forêts, mais aussi sur nos routes et nos chemins.

**La journée du 17 avril**, en particulier, a été très spéciale pour notre Commune. En fonction de notre lieu d'habitation, cette situation a pu être perçue différemment et le retour à la normale n'a pas été simultané à l'échelle du territoire. Mais nous avons tous vécu cette absence d'électricité et de télécommunication. Nous avons tous remarqué notre dépendance flagrante aux énergies et aux moyens de communication.

Si nous avons été chanceux que rien de (trop) grave ne se passe lors de ces heures où nous étions coupés du monde, il est important d'**en tirer des enseignements**. Déjà à titre privé: assurer l'équipement re-

commandé ne semble plus superflu désormais (réchaud à gaz, radio à pile, lampe à manivelle, etc.). Mais également au niveau communal. De manière à être mieux préparés à ce type de situation, même s'il est effectivement très rare d'avoir en même temps des coupures de réseaux et de routes (arbres et neige), combinés à des dangers d'avalanche et l'impossibilité de voler en hélicoptère. Nous devons adapter nos plans, en coordination bien entendu, notamment avec l'Etat du Valais, OIKEN et les entreprises de télécommunication.

Ce nouvel épisode d'intempéries a, une nouvelle fois, révélé **l'important engagement de nos services dans ces situations de crise**. Au nom du Conseil communal et de la population d'Evolène, je tiens à adresser **nos sincères remerciements au personnel engagé**, aux partenaires et entreprises mandatées par le Canton, et, en particulier, à l'équipe du triage forestier et celle des travaux publics.

Grâce à leur engagement remarquable, les conditions sur le terrain ont déjà beaucoup évolué, même si la situation ne peut évidemment pas encore être qualifiée de retour à la normale. Nos forêts ont été terriblement impactées et les conséquences se feront sentir pendant longtemps.

Nous sommes heureux que le Grand conseil valaisan ait compris cet état d'urgence et l'impératif de remise **en état en allouant des ressources supplémentaires** afin que nos routes et chemins puissent rapidement être dégagés et à nouveau accessibles. Cela a pu être le cas dans les temps avant les montées aux mayens, les manifestations sportives comme le Raid Evolénard, ainsi que l'ouverture de la saison touristique estival. Nous leur en sommes reconnaissants et leur souhaitons bon courage pour les prochains mois, car le travail ne manquera pas.

En parlant de notre personnel technique, ce premier semestre 2025 a également été



## Mot de la Présidente

marqué par du mouvement en lien avec nos ressources humaines. Plusieurs changements sont intervenus, accompagnés de processus de recrutement. L'objectif est clair: il nous faut **renforcer les services communaux** pour le bien de la population, mais aussi pour celui du personnel déjà en place. Les tâches ne cessent d'augmenter, et il est essentiel que nos équipes puissent compter sur de nouveaux renforts, les nouvelles personnes apportant non seulement leur énergie et leurs compétences, mais aussi des idées et un nouvel élan, profitables à toute l'organisation.

Au-delà des missions courantes, toujours plus nombreuses, nous avons vu démarquer cette année – **enfin – la construction de nos deux projets majeurs**. Le chantier lié à la santé et aux structures de la petite enfance a officiellement démarré en avril 2025 autour du centre scolaire, tandis que celui de Clos-Lombard a pris son essor déjà fin 2024. L'accompagnement de ces projets exige également un investissement considérable à l'interne – un aspect souvent sous-estimé, mais essentiel au bon déroulement des opérations.

Ces réalisations s'accompagnent aussi de contraintes pour le voisinage et les utilisateurs des infrastructures à proximité. Si notre grande place de parc reste utilisable en partie malgré le chantier, l'accès à la Route des Condémines et à l'école est impacté. La sécurité des enfants étant primordiale, il a été demandé **que la dépose des enfants se fasse sur le parking provisoire** créé sur la Route de Lannaz. Nous remercions le personnel et les familles pour leur compréhension et leur adaptation.

En parallèle de ces projets validés lors de la dernière législature et désormais sur les rails, le Conseil communal planche naturellement sur la suite en ce début de législature. Cet été et durant l'automne, nous allons **définir un programme de législature et travailler sur une planification finan-**

**cière affinée** qui accompagnera le budget 2026 en fin d'année. Ce sera l'occasion de dresser un état des lieux global de nos priorités et des projets en cours.

Face à ces priorités à fixer, certaines thématiques ne sont pas nouvelles et resteront évidemment primordiales durant la législature 2025-2028.

A commencer par **l'aménagement du territoire**. Notre projet de PAZ sera déposé prochainement pour analyse auprès du Canton. Reste à savoir quand le dossier reviendra entre nos mains, mais cela ouvrira enfin le temps de la mise à l'enquête et du traitement des retours de la population. Dans l'intervalle, les prochains mois seront dédiés à la présentation puis à la votation concernant le **projet de remembrement virtuel par fermage** proposé en vue de soutenir notre agriculture de montagne face à l'évolution de la politique agricole fédérale. Le présent bulletin vous présente les principes et les enjeux, mais nous vous invitons à venir à la salle de gymnastique d'Evolène le 17 juin prochain pour recevoir une information complète.

Un deuxième sujet récurrent et éminemment important reste **la question de nos remontées mécaniques communales**. Un point urgent s'est d'ailleurs ajouté à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée primaire, la situation financière de Télé-Evolène restant préoccupante depuis plusieurs années et forcément mise à mal par les détournements de fonds découverts en 2022. La lenteur de la justice paralyse malheureusement l'évolution des projets et donc de la société, et nous ne pouvons que le regretter et espérer un dénouement prochain.

Si j'ose le mot paralysie face à cette situation difficile, je constate toutefois que notre région est loin d'être paralysée à l'heure actuelle. Les chantiers fleurissent de toute part, les séances de discussion et de coordination se multiplient. **La Com-**



## Mot de la Présidente

4

**mune d'Evolène bouge, grâce à ses habitants et ses entreprises.** Soyez-en assurés. Espérons que cet élan ne se limite pas à l'année 2025 mais entraîne avec elle les divers projets en stand-by depuis quelques années. Les signaux semblent favorables en tout cas, notre économie s'en réjouit.

Sur une note un peu plus personnelle, comme vous avez peut-être pu le voir dans la presse, 2025 m'a également apporté de la nouveauté. J'ai en effet eu l'honneur d'accéder à la présidence de la **Chambre valaisanne de tourisme**, fonction qui m'offre aussi une place au sein du comité de Valais/Wallis Promotion. Ce mandat à faible pourcentage (estimé à 15%) vient compléter mon rôle de présidente de votre commune, une fonction à laquelle je consacre donc toujours l'essentiel de mon temps et de mon énergie. Je continuerai donc à être avant tout à votre service. Ces engagements me donnent toutefois aussi l'opportunité de faire entendre la voix des régions de montagne et des destinations comme la nôtre, de valoriser nos sites et nos acteurs touristiques, mais aussi de faire remonter nos besoins spécifiques au niveau cantonal voire au niveau fédéral. Il s'agit donc bien d'un engagement qui s'inscrit dans la complémentarité.

En ce début d'année, j'ai été heureuse de constater que je ne suis pas la seule à qui une belle opportunité s'est présentée. Vous découvrirez dans ces pages le portrait de **Céline Pralong, notre représentante au Forum Suisse des Jeunes** du Groupement des populations de montagne (SAG) **qui a désormais pris la présidence** de ce Forum. Céline a pris ses fonctions en mars, toujours accompagnée dans cet engagement par Cédric Crettaz, et tous deux représentent fièrement notre jeunesse dynamique et engagée.

Finalement, engagement et dynamisme sont toujours les maîtres mots que nous associons à nos nombreuses activités lo-

cales. Et je me réjouis tout particulièrement de constater que cette brochure met également en lumière **l'incroyable vitalité de nos sociétés et fondations** culturelles et sportives. Grâce à de nombreuses contributions, vous découvrirez une riche offre de loisirs, manifestations, événements et activités. Pour les petits comme pour les grands, il y en a pour tous les goûts!

Nous profitons aussi de cette publication communale pour **rappeler quelques faits notoires de ces derniers mois, captés sur les réseaux sociaux**, à savoir les exploits, initiatives particulières et bonnes nouvelles qui ont marqué l'actualité des Evolénardes et Evolénards. Ces différents éléments sportifs et culturels entretiennent notre fierté, forgent notre identité collective et font vibrer notre communauté. Merci et bravo aux hommes et aux femmes présents sur ces «affiches» ou qui contribuent à leur manière à ces beaux succès.

Je me réjouis de vous retrouver à l'occasion de nos prochains événements communaux (Assemblée primaire le 12 juin, Présentation remembrement par exploitation le 17 juin, etc.) ou lors de l'une ou l'autre des manifestations festives, associatives ou sportives de notre belle commune d'Evolène. **Très bel été 2025 à toutes et à tous!**

*Bien à vous,  
Virginie Gaspoz*





# Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2024	6
Bilan janvier - mai 2025	12
Organisation 2025-2028	20
Intempéries 2024: Bilan 2024	25
Post Intempéries 2024: Etat des lieux et enjeux liés à la remise en état des terres agricoles et optimisation des dessertes	29
Intempéries 2025	32
Projet de remembrement virtuel par fermage	36
Informations de l'Administration communale	42
Nonagénaires	44
Portrait de Céline Pralong, nouvelle présidente du Forum suisse des jeunes du SAB	46
Sociétés locales - A vous la parole	50
Evolène-Région Tourisme + Top Events de l'été	63
Convocation Assemblée primaire 12 juin 2025	68





## Comptes 2024

6

Le Conseil communal soumet les comptes de l'année 2024 à approbation de la prochaine Assemblée primaire, lors de la séance ordinaire du jeudi 12 juin 2024 à la salle de cinéma.

L'organe de révision a procédé au contrôle des comptes lors de la première semaine de mai et n'a constaté aucune irrégularité. Les comptes 2024 ont été présentés la commission Administration et Finances le lundi 12 mai et ont été validés par le Conseil communal lors de sa séance du jeudi 22 mai 2025.

En résumé, les comptes 2024 illustrent un exercice extraordinaire, conséquence directe des intempéries de juin 2024 qui ont eu de lourdes conséquences sur les cours d'eau et leurs abords, en particulier sur nos Borgnes. En effet, alors que le budget annuel se monte d'ordinaire à env. 16 millions de francs, l'exercice 2024 se solde quant à lui par un total de 26.9 millions de francs,

soit 10 millions de plus qu'en 2023 ou que prévu au moment du budget. Cela s'explique par l'ampleur des travaux d'urgence et de remise en état qui ont été nécessaires après les crues.

**Globalement, l'impact des intempéries sur les comptes 2024 est de 10.5 millions, dont 1.8 millions à charge de la Commune d'Evolène. Vous trouverez plus d'informations sur ces coûts dans les pages dédiées aux intempéries un peu plus loin dans le présent bulletin.**

Malgré ces dépenses extraordinaires, l'exercice permet de dégager une marge d'autofinancement de presque 2 millions de francs. Au regard des 2.6 millions d'investissements nets réalisés, l'exercice se solde par une diminution de la fortune communale. Les investissements réalisés restent cependant nettement inférieurs à ce qui avait été prévu.





## Comptes 2024

### Récapitulatif du compte administratif 2024

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement et du compte des investissements selon les catégories du modèle comptable harmonisé propre aux communes.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'398'500.82	120'933.75		
1 Sécurité publique	800'742.87	232'674.79	183'669.81	51'870.00
2 Enseignement et formation	1'387'301.49	69'511.68	52'602.61	
3 Culture, loisirs & culte	589'537.11	9'237.10	386'213.83	
4 Santé	577'735.72	122'233.81	101'991.55	
5 Prévoyance sociale	1'663'886.46	511'230.11	141'158.52	
6 Trafic	2'085'664.04	123'449.45	573'341.60	10'810.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	12'762'861.27	11'475'731.49	2'059'617.86	824'353.65
8 Economie publique	3'166'667.29	2'476'081.24	55'000.00	4'222.25
9 Finance et impôts	2'467'395.21	11'759'208.86		
<b>Total</b>	<b>26'900'292.28</b>	<b>26'900'292.28</b>	<b>3'553'595.78</b>	<b>891'255.90</b>
Excédent de charges	0.00			
Attrib. réserve pol. budgétaire		793'754.01		
Marge d'autofinancement		1'987'539.21		
Investissements nets				2'662'339.88

### Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2024, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des charges à hauteur de plus de 24.8 millions de francs pour des revenus de 26.8 millions.

Les intempéries ont entraîné des dépenses importantes pour l'eau potable, les eaux usées, les cours d'eau et l'agriculture, atteignant plus de 10 millions de francs. Vous trouvez davantage de détails à ce propos à la 25. À l'exception des intempéries, la comparaison avec le budget montre que les charges sont relativement similaires à ce qui a été prévu. En revanche, une fois n'est pas coutume et heureusement, les revenus sont bien meilleurs qu'attendus. Les recettes fiscales sont stables par rapport aux dernières années. Les redevances hydrauliques sont élevées, avec plus de 2.9 millions, représentant le deuxième

meilleur résultat sur les dix dernières années. La marge d'autofinancement, qu'on peut interpréter concrètement comme étant le montant dont la commune dispose pour financer ses projets hors budget ordinaire, reste un indicateur central pour comprendre la santé financière d'une commune. Pour 2024, cette marge n'atteint juste pas les 2 millions de francs, alors qu'elle atteignait 2.7 millions en 2023 et 3.6 millions de francs en 2022. Par rapport au budget qui prévoyait une marge négative d'env. 100'000 francs, et compte tenu de l'impact des intempéries, le résultat final peut être qualifié de favorable, bien qu'en diminution.

Les amortissements 2024 sont similaires à ceux de 2023, atteignant quasiment 1.2 million de francs. Le budget tablait sur des montants plus importants, mais le report des grands projets a eu un impact significatif sur ce poste.



## Comptes 2024

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Avant amortissements			
Charges	<b>24'870'697.96</b>	14'625'142.00	13'860'636.46
Revenus	<b>26'858'237.17</b>	14'521'894.00	16'629'653.67
Marge d'autofinancement	<b>1'987'539.21</b>	-103'248.00	2'769'017.21
Amortissements planifiés	<b>1'197'142.65</b>	1'968'720.00	1'156'112.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	<b>38'697.66</b>	45'000	439'159.09
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	<b>42'055.11</b>	527'950	169'923.73
Attribution au capital propre	<b>793'754.01</b>		1'343'668.90
Excédent de revenus	<b>0.00</b>		0.00
Excédent de charges		1'589'018.00	

A défaut de pouvoir réaliser des amortissements complémentaires, un fonds de réserve de politique budgétaire a désormais été créé, sous forme d'attribution au capital propre. Cela permet d'alimenter le fonds lors des exercices favorables, puis de l'utiliser pour lisser le résultat lors des années marquées par des excédents de dépenses. Sur recommandation de l'organe de révision et conformément à la pratique d'autres communes, il a été décidé de mettre dorénavant l'ensemble de l'excédent de revenus ou de charge dans ce fonds. À l'avenir, il sera donc commun d'avoir un résultat du compte de fonctionnement apparemment nul, mais où l'excédent de dépenses ou de revenus se lira à travers les fluctuations de cette réserve de politique budgétaire. L'excédent de revenus pour 2024 se monte à 793'754 francs.

### ■ Problématique des services autofinancés par les taxes communales

Pour rappel, les comptes dépendants des taxes communales – eau potable, eaux usées et déchets – doivent selon la loi être autofinancés. Ces dernières années, le compte des eaux usées et celui des déchets étaient déficitaires et avaient nécessités des adaptations dès 2023:

#### • Eaux usées

La modification du règlement sur les eaux usées est à l'étude depuis un certain temps, de manière à autofinancer à l'avenir le fonctionnement du service, mais une telle modification n'est pas anodine et prend du temps. Notamment aussi pour l'analyse de la gestion des eaux usées à mettre en place pour le Vallon d'Arolla.





## Comptes 2024

Compte tenu de cette perspective de modification à court terme, et étant donné les recommandations émises par l'organe de révision pour assainir la situation (après plus de 8 ans à creuser le déficit), il avait été décidé de profiter de l'exercice 2023 pour «remettre à zéro» le fonds spécial dédié aux eaux usées. Un montant d'un peu plus de 310'000 francs avait donc été alloué à cette fin, de sorte qu'au moment du changement de règlement les finances soient assainies.

Les dégâts causés par les intempéries sur ce réseau ont provoqué de nouvelles dépenses considérables, se montant à un total de plus de 980'000 francs, égouts et STEP additionnés. Pour ne pas «détruire» les intentions d'assainissement concrétisées

au bouclage des comptes 2023, l'Etat du Valais a accepté que les frais liés aux intempéries soient sortis de ce compte et donc pris en charge par les finances communales et non par cette taxe. Le déficit de fonctionnement de l'année 2024 reste toutefois dans ce compte, qui se monte donc dorénavant à -42'000 francs.

### • Gestion des déchets

En ce qui concerne les déchets, la taxe de base a d'ores et déjà dû être adaptée en 2023, mais une nouvelle hausse a été nécessaire en 2024 afin de rapprocher le service de l'équilibre budgétaire. Pour 2024, le service a réalisé un bénéfice de 22'000 francs, permettant de passer le déficit du compte de -78'000 à -56'000 francs.

## Compte des investissements

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Dépenses	<b>3'553'595.78</b>	11'154'500.00	5'019'679.51
Recettes	<b>891'255.90</b>	3'102'000.00	2'864'424.38
Investissements nets	<b>2'662'339.88</b>	8'052'500.00	2'155'255.13

Concernant le compte des investissements, le montant investi est sensiblement inférieur aux prévisions, puisque le total net atteint seulement 2.7 millions de francs. Alors que le budget était nettement plus ambitieux, ces dépenses plus modestes s'expliquent facilement par deux éléments principaux:

- Alors que la réalisation des deux projets de construction aurait dû débuter tôt, des retards importants ont été constatés. Le projet Santé et Petite enfance n'a reçu l'autorisation qu'en fin d'année et les montants comptabilisés en 2024 correspondent encore aux études des architectes et autres mandataires spécialisés.

Du côté de Clos-Lombard, la réalisation a débuté en automne seulement, laissant le gros des travaux se dérouler en 2025.

- L'impact des intempéries n'a pas été seulement financier: les dégâts et leurs conséquences ont fortement mobilisé les diverses équipes communales – collaborateurs sur le terrain, administration et élus – qui n'ont par conséquent pas été en mesure de lancer certains autres projets pourtant prévus au budget.

Les dépenses concrètement effectuées par domaine sont présentées dans le tableau en page suivante:



## Comptes 2024

### Investissements réalisés en 2024 par catégorie

	Charges	Revenus
<b>1 SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>183'669.81</b>	<b>51'870.00</b>
<i>Véhicule du feu</i>	-39'504.02	
<i>Abris PC Haudères</i>	144'183.20	
<i>Abris PC Evolène</i>	78'990.63	51'870.00
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>52'602.61</b>	<b>0.00</b>
<i>CO Hérens</i>	30'000.00	
<i>Améliorations Centre scolaire</i>	22'602.61	
<b>3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE</b>	<b>386'213.83</b>	<b>0.00</b>
<i>Etude infrastructures sportives (Clos-Lombard)</i>	294'870.05	
<i>Santé et Petite enfance - Espace Loisirs*</i>	34'343.78	
<i>Subvention investissement Paroisse</i>	57'000.00	
<b>4 SANTÉ*</b>	<b>101'991.55</b>	
<i>Etude extension EMS Vex</i>	101'991.55	
<b>5 PRÉVOYANCE SOCIALE</b>	<b>141'158.52</b>	
<i>Santé et Petite enfance - Crèche et UAPE*</i>	141'158.52	
<b>6 TRAFIC</b>	<b>573'341.60</b>	
<i>Routes cantonales</i>	220'097.45	
<i>Routes communales</i>	179'456.50	
<i>Route de Villaz</i>	121'714.65	
<i>Eclairage public</i>	52'073.00	10'810.00
<b>7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.</b>	<b>2'059'617.86</b>	<b>824'353.65</b>
<i>Approvisionnement en eau</i>	603'747.95	12'618.00
<i>Eaux usées et STEP</i>	347'224.79	2'376.65
<i>Gestion des déchets (décharge Boussille)</i>	24'910.25	
<i>Dangers naturels et projets de défense</i>	967'648.77	802'468.85
<i>Aménagement du territoire</i>	116'086.10	6'890.15
<b>8 ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>55'000.00</b>	<b>4'222.25</b>
<i>Sylviculture (Véhicules et machines)</i>	55'000.00	
<i>Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens</i>		4'222.25
	<b>3'553'595.78</b>	<b>891'255.90</b>
<b>Investissements nets</b>		<b>2'662'339.88</b>

\*La partie dédiée au centre médical et paramédical n'apparaît pas ici étant donné que ces locaux feront partie du patrimoine financier et non du patrimoine administratif.



## Comptes 2024

### Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2024 présentés ci-avant, le bilan peut être résumé de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 25.5 millions de francs, en augmentation de plus de 3 millions francs par rapport à 2023.
- Le patrimoine financier représente 70 % de l'actif (contre 73% en 2023 et 83% en 2020). La part du patrimoine administratif est en augmentation depuis plusieurs années.
- Les capitaux de tiers, ou dettes brutes, s'élèvent à près de 10.5 millions de francs, en augmentation de plus de 2.3 millions de francs par rapport à 2023.
- Le patrimoine financier (17.9 millions de francs) est supérieur au total des dettes brutes (10.5 millions). La Commune d'Evolène n'a donc pas d'endettement mais dispose d'une fortune nette, laquelle a toutefois diminué en 2024 compte tenu de l'insuffisance de financement (marge d'autofinancement de 1.9 millions vs. investissements nets de 2.7 millions de francs). Cette fortune nette atteint un montant de 7.3 millions de francs (8 millions en 2023). Aussi, la fortune par habitant diminue légèrement pour atteindre 4'396 francs.

	2024	2023
<b>ACTIF</b>	<b>25'520'010.38</b>	<b>22'393'930.96</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>17'909'041.32</b>	<b>16'248'159.13</b>
Disponibilités	6'071'607.79	2'212'100.89
Créances	3'539'454.92	4'229'791.35
Placements et immobilisations	236'948.03	4'040'436.36
Actifs de régularisation	8'061'030.58	5'765'830.53
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>7'610'969.06</b>	<b>6'145'771.83</b>
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	6'506'007.37	5'016'860.77
Immobilisations incorporelles	204'862.22	251'543.49
Prêts	8'444.52	12'666.77
Participation capital social	7.00	7.00
Subventions d'investissement (routes cantonales)	891'647.95	864'693.80
<b>PASSIF</b>	<b>25'520'010.38</b>	<b>22'393'930.96</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>10'568'151.66</b>	<b>8'232'468.80</b>
Engagements courants	3'733'769.63	2'773'700.84
Passifs de régularisation	2'458'200.28	1'086'322.41
Provisions à court terme	446'707.35	442'971.15
Engagements financiers à court et long terme	-	3'000'000.00
Engagements envers les fin. spéciaux et fonds (fonds abris publics)	929'474.40	929'474.40
<b>Capital propre</b>	<b>14'951'858.72</b>	<b>14'161'462.16</b>
Financements spéciaux	1'165'115.04	1'168'472.49
Fonds enregistrés sous capitaux propres (fonds réserve forestière Veisivi)	231'699.00	231'699.00
Réserve de politique budgétaire	3'537'422.91	2'743'668.90
Fortune nette	10'017'621.77	10'017'621.77
Dettes nettes	- 7'340'889.66	- 8'015'690.33
Nombre d'habitants	1'670	1'655
<b>Fortune nette par habitant</b>	<b>4'396</b>	<b>4'843</b>

# Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2025

12

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises, informations reçues et objets traités par le conseil communal depuis le début de cette nouvelle législature en janvier 2025, en plus des sujets déjà traités dans les autres rubriques de ce bulletin, telles que les comptes, le bilan des intempéries, l'agriculture, etc.

Pour information, comme tous les bulletins passés, vous pouvez retrouver cette dernière brochure d'informations sur notre site internet [www.commune-evolene.ch](http://www.commune-evolene.ch) > Administration > Publications > Brochures communales.



## Administration et finances

### ■ Prestataire informatique

Etant donné la migration annoncée vers une nouvelle solution chez son prestataire informatique T2i, la Commune d'Evolène a profité pour se renseigner et tester deux solutions. Une brève analyse a été réalisée en passant en revue différents critères: gouvernance, prix, qualité du service support, etc. Des renseignements ont également été pris dans d'autres communes. Sur cette base et en adéquation avec la recommandation des utilisateurs, le Conseil communal a décidé de rester chez le même prestataire informatique T2i.

### ■ Test Nouveaux horaires du guichet communal

Le Conseil communal prend connaissance du bilan de l'ouverture tardive du guichet des 3 derniers mois (mercredi 16h-18h30).



S'il y a eu quelques visites, le test n'est pas complètement concluant, d'autant que les besoins concernaient parfois d'autres services malheureusement fermés à ces heures. Aussi, le Conseil communal valide la proposition de lancer un nouveau test de 3 mois avec **une ouverture du guichet ainsi que de tous les services de 7h à 11h45 le mardi** lorsque toutes les personnes de l'administration communale sont normalement présentes. Un nouveau bilan sera fait à la fin du semestre.

## Aménagement du territoire

### ■ Retours Information publique PAZ

Le Conseil communal reçoit un aperçu des observations faites lors de l'information publique (publication au bulletin officiel du 6 mai 2024). Il y a eu des observations d'intérêt privé et d'intérêt public ou mixte. Les remarques d'intérêt public seront en général prises en compte.

Le planning pour le dépôt du projet auprès du Canton est estimé à fin mai 2025 en parallèle des dernières étapes à finaliser



## Bilan 1er semestre 2025

(étude prairies sèches, conception directrice des remontées mécaniques, etc.). Une fois le dossier analysé par les services cantonaux, le projet pourra être adapté puis mis à l'enquête publique. Les délais de traitement par l'Etat du Valais sont inconnus à ce jour, sachant que la plupart des communes valaisannes sont ou vont également entrer en phase de consultation.

### ■ Présentation et discussion des études parallèles

Le Conseil a pris connaissance de différents rapports nécessaires pour l'homologation du futur plan d'aménagement des zones (PAZ):

- Concept nature et paysage
- Prairies sèches
- Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)

## Formation, affaires sociales et santé

### ■ Modification crèche-UAPE

Le Conseil communal prend connaissance de la proposition de modification du règlement des structures d'accueil préscolaire et parascolaire, y apporte quelques corrections et le valide.

Aperçu des modifications apportées par rapport au règlement actuel:



- Horaire: fermeture à 18h30 au lieu de 18h45
  - Fermeture élargie durant les 2 semaines scolaires pendant les vacances de Noël au lieu d'une semaine. Pour information/rapport, nos structures font parties des rares qui ne ferment pas pendant quelques semaines durant l'été.
  - Priorisation pour l'admission des enfants: Parents tous deux en situation d'emploi ou famille monoparentale domiciliés sur la commune
  - Inscription: contrat du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet + au minimum deux demi-journées ou une journée complète par semaine (à la place d'une demi-journée minimum)
  - Gestion des absences: précisions sur les prestations dues
  - Période d'adaptation: deux semaines à la place de 10 jours
  - Vacances: précision 25 jours pour un 100% en plus des deux semaines de fermeture annuelle
  - Affaires personnelles: diverses précisions (vêtements, brosses à dent, bijoux, accessoires, météo, etc.)
  - Petit-déjeuner nurserie-crèche: servi à partir de 12 mois à la place de 18 mois.
  - Petit-déjeuner UAPE: jusqu'à 7h30 à la place de 7h15
  - Diverses précisions concernant les maladies et allergies
  - Facturation: précision sur le moment où le compte doit être crédité (avant le premier jour d'accueil de l'enfant)
  - Suppression des prestations d'accueil pour les touristes, pour les raisons suivantes
    - Priorité donnée à l'accueil des locaux car structures déjà très sollicités
    - Adaptation difficile des enfants arrivant dans une structure inconnue
- Le nouveau règlement entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> août en même temps que les nouveaux contrats d'inscription. Nous remercions toutes les familles pour leur compréhension.

## Personnel

### ■ Engagement à la STEP:

Fin novembre, le Conseil avait pris connaissance de la démission de M. Samuel Putalaz, responsable de la STEP. Aussi, en janvier, un poste d'exploitant de la STEP a été mis au concours. Il avait été prévu que la future personne recrutée passerait aussi une partie de son temps au service des travaux publics pour d'autres tâches qui lui seraient confiées. La Commune d'Hérémente a fourni dans la période de vacance du poste un service de soutien au service des TP communaux et nous les en remercions.

Sur proposition des personnes ayant mené les entretiens, le Conseil communal décide de nommer M. Ricardo Costa, domicilié à Vex, comme nouveau responsable de la Step à Evolène. M. Costa s'engagerait à suivre les formations nécessaires à l'exploitation de la Step et a commencé son mandat au 1<sup>er</sup> avril 2025. Malheureusement, M. Costa a décidé de démissionner en mai. **Malgré ce départ prématuré, nous le remercions pour son travail et lui souhaitons le meilleur.** Des solutions sont en cours de discussion pour procéder à son remplacement.

### ■ Engagement aux TP:

Compte tenu du besoin d'un gestionnaire du réseau d'eau potable désigné et formé en plus du responsable Pierre-Alain Sierro,

de manière à mieux répondre aux exigences cantonales, ainsi qu'au regard du manque de ressources au sein de l'équipe des TP, un poste de «fontainier» a été mis au concours en janvier. Cette personne partagera également une partie de son temps au service des travaux publics.

Suite à la mise au concours, le Conseil communal a pris connaissance de la demande de M. Jean-Vincent Vuignier de réduire son taux d'activité à 50% afin de concilier son activité professionnelle avec l'exploitation agricole, tout en reprenant la fonction liée à la gestion du réseau d'eau. Le Conseil communal valide la réduction du taux d'activité de M. Jean-Vincent Vuignier dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Dans son nouveau rôle, M. Jean-Vincent Vuignier exercera les fonctions d'employé des travaux publics et de surveillance du réseau d'eau. **Nous le remercions pour le temps passé comme chef d'équipe et sommes heureux de continuer la collaboration sous une nouvelle forme.**

Cette réorientation a impliqué la nécessité de désigner un nouveau responsable d'équipe. Approchée, Madame Sophie Vuignier a manifesté son intérêt pour ce poste, avec une redéfinition de son cahier des charges. Le Conseil communal a validé cette réorganisation. **Nous félicitons M<sup>me</sup> Vuignier et lui souhaitons plaisir et succès dans ses nouvelles fonctions.**

Suite à ces modifications internes, il a été décidé de réorienter l'engagement prévu. Aussi, le Conseil communal a mis au concours un poste d'employé aux travaux publics, avec une orientation pour le centre de tri. Suite aux entretiens et sur recommandation des commissions impliquées, le Conseil communal décide d'engager Monsieur Matthieu Favre. Il entrera en fonction au 1<sup>er</sup> août 2025. **Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Commune d'Evolène et de l'équipe des TP.**





## Bilan 1er semestre 2025

### ■ Nouvelle place d'apprentissage dans les structures d'accueil de la petite enfance

Le Conseil communal est informé qu'un(e) nouvel(le) apprenti(e) est prévu à l'engagement pour l'année 2025-2026. Le personnel actuel assumera ainsi la charge de 3 apprenti(e)s. Suite aux entretiens réalisés par la responsable des structures et la conseillère en charge, le Conseil communal décide d'engager M. Zayan Casteras à partir du 1<sup>er</sup> août 2025. ***Nous nous réjouissons de l'accueillir et lui souhaitons beaucoup de plaisir dans cette nouvelle formation.***

### ■ Engagement au service technique avec fonction de chef

Le Conseil communal prend connaissance de la proposition de mise au concours d'un poste au service technique. Ce poste sera orienté sur la gestion de projets et la planification avant tout, tout en recherchant un profil de responsable du service avec fonction hiérarchique et mission de coordination avec le responsable des constructions, l'ingénieur communal et le responsable des travaux publics. Les tâches augmentent en effet fortement et un renfort est nécessaire pour mener les projets en cours et à venir (projets de construction, rénovation des réseaux, etc.). Le Conseil communal valide la mise au concours de ce poste. Le processus de



recrutement est encore en cours au moment du bouclage de ce bulletin.

### Projet Clos-Lombard

Compte tenu des conditions météorologiques cet hiver, le chantier a repris seulement au printemps, occasionnant un nouveau décalage. La livraison du bâtiment est désormais prévue pour février 2026. Une adaptation et une interruption des travaux sont prévues durant l'été afin de permettre aux manifestations, notamment les CIME, d'avoir lieu normalement.



De nombreux appels d'offre ont été lancés et les travaux seront adjugés lors de prochains conseils. Les décisions seront publiées dans notre prochain bulletin.

### Projet Santé et petite enfance

Le démarrage des travaux a eu lieu début avril.

Adjudications validées par le Conseil communal depuis ce début d'année :



## Bilan 1er semestre 2025

16

- Electricité Provisoire de chantier/Procédure gré à gré: OIKEN Solutions SA pour un montant de CHF 136'808.40 TTC  
Des pistes d'économies ont toutefois été identifiées par rapport à cette adjudication, de manière à adapter les équipements aux besoins réels.
- Menuiseries extérieures
  - Procédure ouverte: Le Conseil communal prend connaissance qu'il n'y a aucune entreprise qui a répondu à l'appel d'offres public en procédure ouverte pour le CFC 221 - Menuiseries extérieures, publié le 18.12.2024 avec délai de soumission jusqu'au 3 février 2025.

Le Conseil décide d'interrompre la de procédure d'adjudication et lance une procédure de gré à gré comme le permettent les normes en vigueur

- Nouvelle ouverture extérieure salle de gym/Procédure de gré à gré: Quinoz Menuiserie pour un montant de CHF 7'897.70 TTC
- Ascenseur/Procédure de gré à gré: Otis SA pour un montant de CHF 39'187.70 TTC

La suite des adjudications interviendra petit à petit en fonction de l'évolution des chantiers. Les décisions seront publiées dans notre prochain bulletin.



## Sécurité

### ■ Commission intercommunale du feu

Le Conseil communal prend connaissance du concept véhicules, casernes et locaux du CSIB Hérens. Il y a un avant-projet d'une éventuelle caserne à Euseigne ainsi que la construction-rénovation-location de locaux décentralisés aux Haudères, dans le secteur les Masses/les Collons et à Saint-Martin.

Précédemment, il fallait absolument une caserne pour obtenir des subventions, les locaux décentralisés n'étaient pas soutenus. Dorénavant, il serait possible d'obtenir des subventions (43% à 60%) aussi



## Bilan 1er semestre 2025

pour les locaux décentralisés. Le CSI Hérens a pu démontrer à l'Etat du Valais que cela est indispensable pour respecter les temps d'intervention exigés. Par ailleurs, le travail d'amélioration de la gestion des véhicules et autres équipements a déjà débuté et continuera pour rationaliser le rangement des véhicules de manière provisoire en apportant des améliorations en attendant cette probable future caserne.

### ■ Travaux de défense Secteur la Villette/les Clièves

Le Conseil communal prend connaissance des offres qui sont entrées pour la soumission des filets F8 aux Clièves. Sur proposition et après analyse par le bureau Nivalp SA, le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à MTM Maret Sàrl pour un montant de CHF 260'027.30 TTC.

De plus, il y a également une offre complémentaire pour la fourniture des pièces manquantes des filets. Pour ce chantier, une bonne partie des pièces réutilisables proviennent d'anciennes rangées de filets réalisées en 2017 (démontées lors de la construction de la digue). La Commune est donc contrainte de travailler avec la même entreprise Trumer Isofer AG. Le Conseil communal décide d'adjuger les fournitures pour les filets à l'entreprise Trumer Isofer AG pour un montant de CHF 96'353.79 TTC.

## Tourisme, jeunesse, culture et sports

### ■ Masterplan du tourisme disponible

Le Conseil communal prend connaissance que la mise en forme du Masterplan touristique est désormais terminée.

→Le document est disponible à la consultation sur notre site internet: <https://www.commune-evolene.ch>: Administration >Publications >Politiques sectorielles >Tourisme

### ■ Contribution projet «Bike friendly» et balisage VTT

Le Conseil communal prend connaissance de la facture reçue de Valrando pour la planification du balisage VTT: Fr. 14'356.- dans le cadre du projet Bike Friendly du Val d'Hérens. Le Conseil communal valide cette facture et va soutenir le déploiement de la signalétique en coordination avec les autres communes de la vallée.

A ce titre, le Conseil communal prend connaissance de l'offre de Bourdin Publicité SA pour le balisage VTT Hérens de CHF 24'213.30 TTC ainsi que des travaux estimés par M. Pierre-Alain Sierro pour un montant d'environ CHF 18'815.-. Une aide financière à fonds perdu NPR est prévue pour ce projet pour 30% des coûts et au maximum 143'000.- pour toutes les communes. Le Conseil communal valide cette offre.

### ■ Marque Val d'Hérens

Le Conseil communal prend connaissance de la séance faisant un bilan de situation de la marque Val d'Hérens et de son avenir. Les 3 communes du «Haut» Val d'Hérens participent aux réflexions par l'intermédiaire de l'entité «Val d'Hérens Tourisme». Mont-Noble et Vex ont également accepté de participer à cette réflexion de fond pour laquelle un mandat a été confié au bureau Ertenz.





## Bilan 1er semestre 2025

18

### ■ **Via ferrata**

Le Conseil communal prend connaissance de la présentation d'Alkana qui est une entreprise spécialisée dans les solutions liées à la hauteur et la profondeur. Avec ses différents secteurs d'activité, elle garantit une prise en charge globale et personnelle des problématiques liées à la sécurité en hauteur. Cette entreprise a observé des non-conformités sur la via ferrata qui a été faite en 2001 et pour laquelle l'entretien courant a atteint ses limites. Le Conseil communal prend connaissance de l'offre d'Alkana pour un montant de CHF 71'143.20 TTC et décide de la valider.

Les travaux ont eu lieu ce printemps, la via ferrata ayant ainsi été fermée jusqu'à la fin mai.

### ■ **Subvention Magic Pass pour les jeunes**

Le conseil communal décide de maintenir le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.- pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus pour autant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants). Les montants sont remboursés au guichet communal sur présentation de la preuve d'achat.



## Travaux publics

### ■ **Achat véhicule**

Le Conseil communal prend connaissance des différentes offres pour le remplacement

d'un pick-up Nissan (2003). Le Conseil communal décide de valider l'offre pour l'achat d'un pick-up Isuzu pour un montant de CHF 51'500 TTC auprès du Garage des Alpes aux Haudères.

### ■ **Modernisation de l'éclairage public aux Haudères**

Le Conseil communal prend connaissance du plan et de l'offre d'OIKEN pour la modernisation de l'éclairage public aux Haudères pour un montant de CHF 85'656.85 TTC.

## Projet de fermeture de la Poste

Le Conseil communal a discuté des options concernant la Poste. Pour rappel, dans sa nouvelle stratégie de distribution, la filiale propre du bureau de poste d'Evolène devrait être fermée. Les options sont donc soit le service à domicile, soit la filiale en partenariat. Une séance a eu lieu, réunissant plusieurs personnes concernées ou inquiétées par cette annonce.

De manière générale, le Conseil communal et les personnes extérieures sollicitées ne comprennent pas pourquoi la filiale propre d'Evolène n'est pas maintenue. Au regard de la mission universelle qu'assume la Poste, Evolène était à un moment donné considéré comme un épicerie qui ne pourrait jamais être fermé par la Poste. D'après les informations recueillies, il y aurait plus de transactions au guichet postal d'Evolène que dans certaines filiales propres appelées à être maintenues.

C'est pourquoi la Commune d'Evolène aimerait voir à livres ouverts les chiffres de fréquentation et les critères qui ont permis à la Poste de décider de fermer Evolène. L'accès pour les personnes à mobilité réduite peut être rapidement mis à jour à Evolène si cela est déterminant.



## Bilan 1er semestre 2025

Une lettre a été envoyée à la Poste soulignant tous les points ci-dessus. La Poste a adressé une réponse générale, sans compléments déterminants, toujours sans annoncer de délai de fermeture effective mais en confirmant son intention de fermeture.

Tout en continuant à espérer un changement stratégique au niveau fédéral, il apparaît qu'un commerce partenaire susceptible d'intégrer le service postal doit être

recherché. Pour rappel/information, à Arola, c'est l'office du tourisme qui fournit ces prestations. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale.



## Remontées mécaniques

### **Demande d'aide de Télé-Evolène**

En date du 15 mai 2025, la Commune d'Evolène a été approchée par le Conseil d'administration de Télé-Evolène afin de prendre connaissance de l'état des comptes 2024 avant le bouclage de ces derniers. Il s'avère que les 400'000 francs alloués par décision de l'Assemblée primaire pour l'année 2024 ne suffisent pas à couvrir suffisamment les charges pour éviter une situation de surendettement (art. 725 b CO). Aussi, afin de poursuivre les activités, notamment maintenir l'ouverture estivale prévue, une rallonge de 150'000 francs est demandée. L'Assemblée primaire est compétente pour allouer une telle demande,

sachant que c'est elle qui a octroyé la première aide. Aussi, le Conseil communal a décidé en date du 22 mai 2025 de proposer ce subventionnement supplémentaire aux citoyennes et citoyens d'Evolène lors de la prochaine Assemblée primaire. Le point figure donc à l'ordre du jour de la séance du 12 juin, en plus des comptes 2024.

En parallèle de cette situation qui peut bel et bien être qualifiée «d'urgente», le Conseil communal demande à ce qu'un état de situation pour 2025 soit établi et que des discussions aient lieu avec les administrateurs actuels de la société, ainsi que les personnes potentiellement intéressées à rejoindre le conseil d'administration, afin d'identifier les scénarios possibles en parallèle de la poursuite du projet de télécabine.

# Organisation 2025-2028

Après avoir exposé brièvement de l'organisation mise en place par le Conseil communal pour la nouvelle législature dans la brochure de février 2025, nous vous présentons ci-dessous les membres des commissions désignés ainsi que les différentes nominations effectuées et qui resteront en place pour la législature 2025-2028. Nous remercions les partis politiques pour les propositions et les nombreuses personnes qui ont accepté de s'engager pour faire vivre nos commissions communales en y apportant leurs compétences et leur temps.

## COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES



**Responsable** **Virginie Gaspoz**  
**Attributions** Administration générale, Finances communales, Personnel, Information, Enjeux lié à l'informatique et à la gestion des données, Bâtiments communaux, Gestion des grands projets d'investissement  
**Membres** Jérôme Alvarez, Cédric Fauchère, Yvan Follonier, Annelise Gaspoz, Philippe Métrailler (65), Gérald Pralong  
**Membre admin.** Secrétaire communal (Dany Gaspoz)

## COMMISSION AGRICULTURE



**Responsable** **Eddy Favre**  
**Attributions** Routes agricoles, Remembrement par fermage, Projets agricoles, Alpages  
**Membres** Pierre-Joseph Follonier, Dany Forclaz, Nicolas Gaudin, Cyrille Georges, Emilie Georges, Marius Pannatier, Xavier Rieder  
**Membre admin.** Préposée à l'agriculture (Claudine Chevrier)

## COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Responsable** **Eddy Favre**  
**Attributions** Plan d'aménagement, Urbanisme, Remembrements  
**Membres** Gratien Anzévui, Maurice Bracci, Frédéric Chevrier, Martial Pralong, Jean Quinodoz, Steve Quinodoz  
**Membres admin** Responsable des constructions (Andres Gimenez), Teneur de cadastre (Wanda Fournier)

### \* Commission restreinte

Eddy Favre, Wanda Fournier, Andres Gimenez, Jean-Daniel Rumpf, Cédric Fauchère, Patrick Sierro



## COMMISSION DES CONSTRUCTIONS

**Responsable** Eddy Favre  
**Attributions** Autorisations de construire, Police des constructions, Permis d'habiter, Salubrité publique  
**Membres** Mélanie Bracci, Raphaël Maître, Arnaud Métrailler, Martial Pralong, Steve Quinodoz, Samuel Rieder  
**Membre admin.** Responsable des constructions (Andres Gimenez)

### \* Sous-commissions spécifiques

*Permis d'habiter, Police des constructions, Salubrité*  
**Membres** Eddy Favre, Andres Gimenez, Wanda Fournier, Steve Quinodoz



## COMMISSION ÉNERGIE

**Responsable** Virginie Gaspoz et Manuel Follonier  
**Attributions** Energie, Forces hydrauliques, Label «Cité de l'Energie», Energies renouvelables, Projets d'assainissement  
**Membres** Xavier Bonvin, Pierre Burnier, Gaëtan Fauchère, Michel Follonier, Alan Maître, Steve Pralong  
**Membre admin.** Délégué à l'énergie (mandat externalisé)

### \* Commission ad hoc Retour de concession

Conseil communal, Jean-Noël Gaspoz, Damien Métrailler, Pierre-Antoine Pralong, Steve Pralong



## COMMISSION FORMATION, AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

**Responsable** Jessica Maître  
**Attributions** Ecole primaire, cycle d'orientation, unipop, formation professionnelle, nursery, crèche, UAPE, aide sociale, intégration, aînés, santé, label «commune en santé», jeunesse et label «commune de montagne la jeunesse notre avenir»  
**Membres** Gratien Anzévui, Jean-Noël Anzévui, Diane Battiaz, Natacha Genolet, Philippe Métrailler (65), Audrey Théoduloz, + représentants de la jeunesse Céline Pralong et Cédric Crettaz  
**Membre admin.** Responsable des structures d'accueil (Julie Girard)



## COMMISSION GESTION DES DÉCHETS, MOBILITÉ ET VIE LOCALE

- Responsable** **Cédric Fauchère**  
**Attributions** *Traitement des déchets, Centre de tri, Décharge, Carrière, Mobilité collective, Culture, Sport, Infrastructures sportives, Sociétés locales (à but non lucratif)*
- Membres** *Eric Beytrison, Jean-Michel Bournissen, Pascal Bracci, Gilbert Maître, Valéry Maître, Marielle Métrailler*
- Membre admin.** *Responsable TP (Pierre-Alain Sierro)*



## COMMISSION SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Responsable** **Patrick Sierro**  
**Attributions** *Police municipale (intercommunale), Service du Feu (CSP, CSIB), Protection civile, Etat-major de conduite communal (EMC), Projets de défense*
- Membres** *Basile Bournissen, Antonio Caldeira, Patrick Decorges, Marie-Hélène Fauchère-Bonvin, Christophe Forclaz, Bernard Maître (62)*
- Membres admin.** *Chargé de sécurité (Andres Gimenez), Responsable sécurité (Pierre-Alain Sierro), Police intercommunale*



## COMMISSION TOURISME ET FORÊTS

- Responsable** **Yvan Maistre**  
**Attributions** *Tourisme, Office du tourisme, Chemins pédestres, Infrastructures et sites touristiques, Remontées mécaniques, Sylviculture, Bourgeoisie*
- Membres** *Sébastien Bornatici, Susana Chevrier, Marius Pannatier, Joseph Pannatier, Véronique Pralong, Julien Vuignier*
- Membres admin.** *Directeur ERT (Dylan Métrailler), Responsable chemins pédestres (Pierre-Alain Sierro)*



## Organisation 2025-2028



### COMMISSION TRAVAUX PUBLICS

<b>Responsable</b>	<b>Manuel Follonier</b>
<b>Attributions</b>	<i>Routes, Déneigement, Step, Eau potable, Eaux usées, Cimetière, Eclairage public, Parkings, Mensurations fédérales, Cours d'eau, Gravières</i>
<b>Membres</b>	<i>Frédéric Chevrier, Laurent Chevrier, Joseph Dussez, Christian Gaspoz (86), Jean-Noël Maistre, Romain Théoduloz</i>
<b>Membres admin.</b>	<i>Ingénieur communal (Pierre Chevrier), Responsable TP (Pierre-Alain Sierro)</i>

### DÉLÉGATIONS

<b>Antenne région Valais romand</b>	Virginie Gaspoz (Déléguee du district d'Hérens au comité)
<b>Association des communes concédantes du Valais (ACC)</b>	Virginie Gaspoz (Comité) Manuel Follonier (Délégation)
<b>Association des Communes du Val d'Hérens (ACVH)</b>	Virginie Gaspoz (Comité) Cédric Fauchère, Eddy Favre, Yvan Maistre, Jessica Maître (Délégation)
<b>Association Sion-Région (ARS)</b>	Virginie Gaspoz
<b>Association forestière du Valais Central</b>	Yvan Maistre Frédéric Pralong, Virginie Gaspoz, Patrick Sierro (délégués à l'AG)
<b>Bourgeoisie Valais</b>	Yvan Maistre
<b>Cabane des Aiguilles Rouges</b>	Yvan Maistre
<b>CMS Sion-Région</b>	Jessica Maître
<b>CO Hérens et EVPH</b>	Virginie Gaspoz, Jessica Maître
<b>Evolène Région Tourisme</b>	Yvan Maistre
<b>Gravière du Val d'Hérens (GVH)</b>	Virginie Gaspoz (Conseil d'administration), Manuel Follonier (Délégation)
<b>Home St-Sylve</b>	Jessica Maître
<b>Intégration</b>	Jessica Maître
<b>Association 60+</b>	Jessica Maître
<b>Paroisse d'Evolène</b>	Cédric Fauchère (Conseil de gestion)
<b>enevi</b>	Cédric Fauchère



## ETAT-MAJOR DE CRISE EN CAS DE CATASTROPHE

**Responsable** *Patrick Siervo*

**Membres** *Philippe Métrailler (65) - suppléant, Eddy Favre, Pierre-Alain Siervo, Basile Bournissen, Grégory Gaspoz, Pierre Chevrier, John Depaz, Dany Gaspoz, Claudine Chevrier, Nathalie Rossier, Christophe Mauris, Nicolas Bournissen, Yann Métrailler, Anthony Gaspoz, Jean-Daniel Mauris, Pascal Favre, Siervo François-Xavier, Sapin Marlène, Fauchère Pascal*

## TRIBUNAL DE POLICE

**Responsable** *Patrick Siervo*

**Attributions** *Recours relatifs aux décisions de la police intercommunale (sur le territoire d'Evolène)*

**Membres** *Steve Quinodoz, Véronique Pralong*

## AUTRES NOMINATIONS

**Affaires militaires**

*Pierre-Alain Siervo*

**Commission d'impôt**

*Edith Beytrison, Dany Gaspoz*

**Commission de naturalisation**

*Virginie Gaspoz, Jessica Maître, Sandra Gaspoz, un représentant de la Police intercommunale*

**Sécurité avalanche**

*Pierre-Alain Siervo, Basile Bournissen*

**Commandant du feu**

*François-Xavier Siervo (CSI Hérens)*

**Chargé de sécurité**

*Andres Gimenez*

**Taxes cadastrales**

*Wanda Fournier, Maurice Bracci, Jean-Daniel Rumpf*

**Répondant LIPDA**

*Dany Gaspoz*

**Répondant SPA/chats errants**

*Claudine Chevrier*

**Répondant plantes envahissantes**

*Frédéric Pralong*

**Répondant espèces animales exotiques** *Frédéric Pralong*

## BUREAU DE VOTE - SCRUTATEURS

*Virginie Gaspoz, Patrick Siervo, Cédric Fauchère, Eddy Favre, Manuel Follonier, Yvan Maistre, Jessica Maître, Dany Gaspoz, Edith Beytrison, Emilie Bracci, Claudine Chevrier, Pierre Chevrier, Yvan Mauris, Véronique Métrailler, Nathalie Rossier, Diane Battiaz, Nicolas Dussez, Josiane Follonier, Dany Forclaz, Anthony Gaspoz, Bernard Maître, Philippe Métrailler (65), Marius Pannatier, Martial Pralong, Pierre-Antoine Pralong, Jean Quinodoz et Jean-Michel Rieder.*



# Intempéries de juin 2024: Bilan 2024

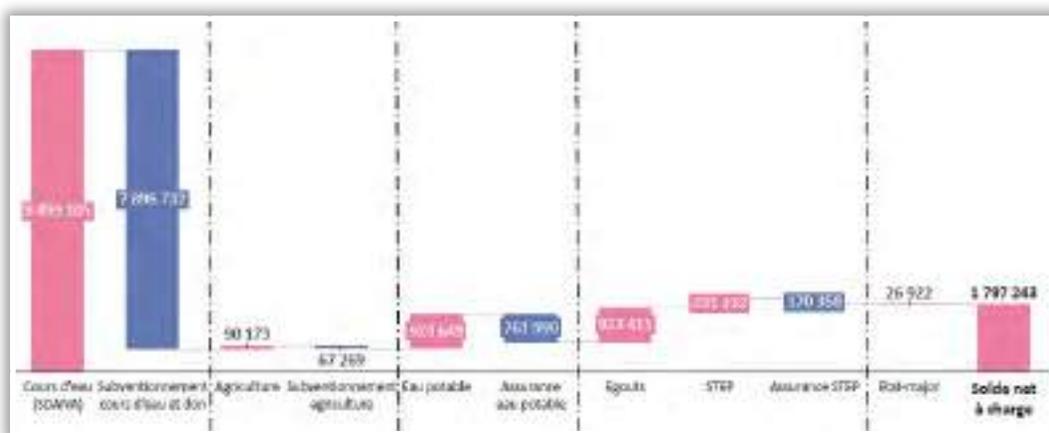


La Commune d'Evolène, à l'instar de nombreuses régions du Canton du Valais ainsi que d'autres régions, a été fortement touchée par les deux événements de crues exceptionnelles qui ont eu lieu les 21 et les 22 juin, puis

les 29 et 30 juin. Le deuxième weekend s'est soldé par une crue encore plus importante que lors du premier épisode (davantage de matériel). Compte tenu des dégâts causés par la première crue (dépôts, érosion), et malgré les mesures déjà mises en place entre le 22 et le 29 juin, les débordements des 29 et 30 juin ont eu de lourdes conséquences sur notre territoire.

Nous vous livrons ici le bilan des travaux qui ont eu lieu suite à ces événements durant l'année comptable 2024. Pour plus d'informations sur ces événements, nous vous renvoyons à notre bulletin communal de décembre 2024 (disponible sur notre site internet: Administration > Publications > Brochures communales)

## Impact financier pour l'année 2024:



### Cours d'eau

Ce domaine est celui où les travaux réalisés ont été les plus conséquents. Près de 8.5 millions de francs ont pu être investis en 5 mois afin de rétablir la sécurité et remettre en état les abords de nos rivières. Nous remercions encore une fois les bureaux, les entreprises et l'Etat du Valais pour tout le travail et l'efficacité. Depuis quelques temps, nous pouvons même adresser un merci supplémentaire à l'Etat du Valais compte tenu du soutien financier extraordinaire reçu en plus des

subventions ordinairement prévues dans ce type de situation. Les subventions se montent normalement à 85% dans ce type de situation. La loi prévoit toutefois qu'un soutien supplémentaire, allant jusqu'à +10% (95% max.), est possible sur demande de la Commune si les finances communales sont mises en danger. Une demande en ce sens a donc été faite par la Commune d'Evolène, en démontrant que l'impact des intempéries pèserait très lourd sur notre capacité financière à venir malgré notre situation fi-



## Intempéries de juin 2024 : Bilan 2024



nancière actuellement encore bonne. Notre demande a bien été entendue puisque nous avons en effet reçu 10% supplémentaire, ce qui ne représente pas moins de 850'000 francs pour les travaux réalisés en 2024. Au final, les subventions cantonales atteignent 7.8 millions de francs. Un don extraordinaire de la Migros de 50'000 francs complète cette rubrique.

### Agriculture

Pour l'agriculture, compte tenu des procédures et de la complexité, malheureusement peu de travaux ont pu réellement être entrepris en 2024. En effet, malgré les dégâts considérables, les dépenses se montent à env. 90'000 francs seulement, pour une subvention y relative d'env. 67'000 francs. Les travaux importants débutent cette année seulement, et les montants viendront donc impacter les comptes 2025 et suivants.

**Pour plus de détails et mieux comprendre, nous vous invitons vivement à prendre connaissance de cette thématique en consultant l'article relatif aux intempéries et aux enjeux liés à la remise en état des terres et dessertes agricoles dans les pages 29 et suivantes.**

### Eau potable

La rupture des deux conduites principales d'eau potable au premier jour de crue, le

vendredi 21 juin, a été le point le plus difficile à gérer suite à ces intempéries, impactant la qualité de vie d'une grande partie de la population dès la fin juin jusqu'à la fin septembre. Au final, les mesures provisoires mises en place pour assurer la distribution d'eau ainsi que les frais de réhabilitation du réseau atteignent plus de 923'000 francs. Cela est fort heureusement en grande partie pris en charge par notre assurance, à plus de 761'000 francs (18% du total). Pour information/rappel, les taxes annuelles d'eau potable atteignent un montant total d'env. 330'000 francs. L'impact (+160'000) est donc tout de même important pour ce compte autofinancé. Les travaux réalisés représentent malgré tout une modernisation de notre réseau pour les secteurs impactés.



### Eaux usées

Suite aux intempéries de juin et aux débordements de la Borgne, la gestion des eaux usées de la Commune d'Evolène a été fortement compromise. Le réseau communal d'eaux usées fonctionnant par gravité et étant implanté en rive droite de la Borgne, les égouts communaux ont été lourdement impactés sur 3 km entre les Haudères et Evolène. Les derniers villages, les Haudères et la Forclaz, ont fort heureusement pu être raccordés la mi-décembre. Nous remercions encore vivement les entreprises qui ont procédé à ces travaux dans des conditions climatiques très difficiles.



## Intempéries de juin 2024 : Bilan 2024



La particularité de ce poste est que les travaux relatifs aux eaux usées ne sont malheureusement pas pris en charge par l'assurance ni subventionnés. Seuls les dégâts à la STEP et les travaux y relatifs ont pu être couverts par l'assurance, cette dernière ayant pris 170'000 francs sur les 230'000 francs occasionnés. Concernant les égoûts eux-mêmes, ce sont donc plus de 922'000 francs qui impactent directement ce compte. Pour information/rappel, les taxes annuelles d'eaux usées atteignent un montant total d'env. 450'000 francs, montant déjà insuffisant pour couvrir les coûts d'une année ordinaire. Compte tenu de la situation extraordinaire, l'Etat du Valais a accepté que cette énorme perte soit prise en charge par les finances communales de manière à ne pas impacter durablement ce compte.

A noter toutefois que la réhabilitation de ces canalisations avait été estimée à plus d'1.5 million de francs, et même davantage au moment de la séance d'information du 30 septembre. La facture finale est donc bien en-deçà des estimations initiales, ce

qui est forcément positif. Si quelques travaux seront encore nécessaires en 2025, on peut déjà expliquer les différences au moment de la facture finale de la manière suivante:

- La longueur effective posée de tuyau est de 2095 m et non 2700 m (estimation initiale prudente)
- Le coût linéaire est beaucoup moins élevé pour les raisons ci-après (500.-/m au lieu de 900.-/m):
  - Choix de poser des tuyaux en PP plutôt qu'en fonte
  - Moins d'honoraires
  - Imprévus inutilisés
- Le nombre de chambres remplacées est finalement de 28 pièces et non 40.
- La démolition et le remplacement du déversoir d'orage, complètement rempli et obstrué par des matériaux, étaient également prévus pour CHF 70'000.-. Un simple curage a finalement suffi, le déversoir n'ayant pas subi de dégâts significatifs.
- De manière générale, les synergies avec les travaux «cours d'eau» ont permis d'économiser. Aucune installation de chantier n'a été nécessaire, les équipes étaient rodées et on a bénéficié de grosses machines avec un meilleur rendement. Idem au niveau des prestations d'ingénieur.

## Travaux d'urgence et de remise en état : suite durant le 1<sup>er</sup> semestre 2025

Si des travaux conséquents ont eu lieu en 2024, tout n'a cependant pas pu être finalisé avant l'arrivée de l'hiver. Cette situation rapidement identifiée par l'Etat du Valais et commune dans plusieurs vallées avait conduit au report de la date pour la fin des travaux d'urgence du 31.12.2024, date initialement fixée, au 30.6.2025.

La trêve hivernale n'a cependant pas signifié l'arrêt des réflexions en lien avec nos



## Intempéries de juin 2024 : Bilan 2024

28

Borgnes. Des séances de travail avec les bureaux ont eu lieu toutes les deux semaines, en parallèle du mandat de modélisation des crues des Borgnes d'Arolla et de Ferpècle, dont l'objectif est double: identifier les points sensibles afin de sécuriser au mieux en cas de nouvelles crues importantes, et mettre à jour les cartes de danger. L'exercice s'est révélé fastidieux et est d'ailleurs toujours en cours. Cela a toutefois permis de mettre en évidence certains problèmes potentiels et d'entreprendre des mesures pour y remédier en procédant à des pesées d'intérêt.

Certains secteurs ont donc vu les travaux reprendre début avril, une fois la neige partie. C'est notamment le cas du secteur Hérens



Aréna - Camping de Mollignon, pour lequel les travaux ont été adjugés à l'entreprise Dumas SA pour un montant de CHF 924'817.65 TTC.

Du côté agricole, il n'y a pas la même contrainte temporelle et les travaux seront adjugés petit à petit de manière à remettre en état le territoire dédié à ce pan de notre économie. À ce jour, les travaux pour la réhabilitation de la route la Villette-le Crou, qui a été complètement coupée depuis juin 2024, ont particulièrement fait l'objet d'une procédure et ont été adjugés à l'entreprise Solioz & Merkli pour un montant de CHF 268'755.30 TTC.

Du côté forestier, suite à l'appel d'offre, sur proposition et après analyse du bureau Nivalp SA, le Conseil communal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise Solioz & Merkli pour un montant de CHF 78'003.10 TTC.

En conclusion, dans l'espace cours d'eau, tout ne sera pas fini après la date butoire fixée à fin juin pour la clause d'urgence décrétée par l'Etat du Valais. Et tout ne sera pas fini en 2025 non plus. Pour les travaux encore nécessaires, des mises à l'enquête seront dorénavant nécessaires avec attente de l'autorisation avant début des travaux, soit le retour des procédures normales.





# Post Intempéries 2024

## Etat des lieux et enjeux liés à la remise en état des terres agricoles et optimisation des dessertes

### 1 APRÈS LES INTEMPÉRIES, UNE STRATÉGIE AGRICOLE DE RÉSILIENCE: LES PROJETS D'ÉVOLÈNE FACE AUX CRISES CLIMATIQUES DE 2024

La commune d'Évolène s'est retrouvée durement frappée par deux épisodes climatiques extrêmes en l'espace d'un an. Les crues de la Borgne, en juin 2024, ont dévasté des dizaines d'hectares de terres agricoles, endommagé les infrastructures rurales et fragilisé l'économie locale. Face à l'urgence, le dicastère de l'agriculture, en collaboration étroite avec les services cantonaux et fédéraux, a mis en œuvre une stratégie en trois temps, visant à restaurer les surfaces agricoles, optimiser le réseau de dessertes et assurer une équité de traitement pour tous les exploitants.

### 2 UNE MOBILISATION COORDONNÉE ENTRE CONFÉDÉRATION, CANTON ET COMMUNE

Dès la fin de l'été 2024, les autorités fédérales et cantonales ont organisé une vision locale pour constater l'ampleur des dégâts et définir une feuille de route. De cette rencontre est née une approche progressive en trois étapes, portée par la commune

d'Évolène avec le soutien du Service cantonal de l'agriculture (SCA), du Fonds Suisse et des bureaux d'ingénieurs locaux. L'objectif: redonner au plus vite des surfaces exploitables aux agriculteurs, tout en respectant les contraintes environnementales et les procédures de subventionnement.

### 3 ÉTAPE 1: RESTAURER LES TERRES HORS INVENTAIRES FÉDÉRAUX

Première priorité: les terrains sinistrés ne faisant pas l'objet de contraintes liées aux inventaires nationaux. Le projet dit «Étape 1» concerne plusieurs secteurs identifiés par des relevés Lidar post-crue, notamment à Bevernéc, La Lavintse, Les Flaches, Berthé Dèjott, La Martiniry, Tauje ou encore La Moreinna, c'est-à-dire les secteurs situés au bord de la Borgne entre la Tour (Pont de la Quétse) et les Haudères. Trois variantes techniques ont été étudiées:

- **Variante 1:** apport de terres agricoles depuis la plaine. Efficace mais très coûteuse (près de 900'000 francs), elle a rapidement été écartée.
- **Variante 2A et 2B:** réutilisation de matériaux inertes issus de chantiers de terrassement environnants. Plus réalistes





## Post Intempéries 2024

30

économiquement, ces options ont également été jugées pertinentes du point de vue pédologique, en particulier la variante 2B préconisée par le pédologue cantonal.

- **Variante 3:** remise en état sommaire par les agriculteurs eux-mêmes, sans apport d'horizon A et B. Jugée non conforme aux exigences environnementales, cette approche pourrait ne pas être subventionnée.

Les montants des travaux pour les variantes retenues oscillent entre 250'000 et 270'000 francs, avec une subvention fédérale attendue de plus de 120'000 francs. Le Fonds Suisse pourrait ajouter une aide complémentaire en fonction du rendement et de la surface réhabilitée.

### 4 ÉTAPE 2: TRAVAILLER EN ZONE PROTÉGÉE, ENTRE CONTRAINTES ET PRAGMATISME

La deuxième phase concerne les terres situées dans des périmètres protégés par des inventaires fédéraux: zones alluviales, paysages d'importance nationale, etc. Ces secteurs – comme Pramousse, Satarma, Les Sévaliches, Lotrec ou Les Nicolires – font l'objet d'un encadrement strict, nécessitant des ajustements du projet initial. Les enrochements ont été supprimés, les périmètres en cœur de zones alluviales retirés du programme, et des variantes spécifiques ont été développées pour respecter la législation tout en maintenant une vocation agricole.

Là encore, trois variantes ont été analysées. La solution intermédiaire, fondée sur l'apport de matériaux inertes issus de chantiers, apparaît comme la plus équilibrée. Le SCA et le pédologue cantonal soutiennent cette option, qui respecte à la fois les critères de durabilité et les capacités financières de la commune.

### 5 ÉTAPE 3: REPENSER LES DESSERTES AGRICOLES

Dernier volet du plan d'action: l'optimisation du réseau de dessertes agricoles. Ce projet, prévu dans un second temps, vise à rétablir ou améliorer les chemins d'accès aux parcelles, nombreux ayant été endommagés ou coupés par les coulées de boue et glissements de terrain.

L'enjeu est ici double: sécuriser les déplacements et garantir une accessibilité optimale pour les engins agricoles. Ces interventions doivent être coordonnées avec les autres services cantonaux et les possibilités d'obtenir des aides supplémentaires sont toujours en cours de discussion.

#### ■ Un inventaire rigoureux des dégâts individuels

Parallèlement aux grands projets collectifs, la commune a recensé de manière exhaustive les dégâts individuels subis par les exploitants agricoles. Au 4 avril 2025, plus de 415'000 francs de pertes ont été identifiés: clôtures arrachées, piquets emportés, matériel endommagé, voire véhicules agricoles sinistrés.

Chaque cas a été documenté, chiffré et présenté au Fonds Suisse et à Alpinfra, en vue d'un éventuel soutien spécifique. Les





## Post Intempéries 2024

objets non agricoles, comme les jardins ou campings, feront quant à eux l'objet d'un traitement distinct, en lien avec les assurances et d'autres fonds spécialisés.

### 6 UNE GESTION ÉQUITABLE ET DURABLE DES MATÉRIAUX

Les projets portés par le dicastère agricole d'Évolène intègrent également une dimension écologique forte. La revalorisation des matériaux issus de chantiers (terrains, remblais, matériaux terreux) respecte les principes édictés par les fiches techniques cantonales: séparation des horizons A et B, proscription des dépôts massifs non contrôlés, ensemencement réfléchi des sols reconstitués.

Cette approche garantit à la fois la qualité des sols restaurés, la protection des eaux souterraines et la pérennité des terres agricoles.

### 7 INTEMPÉRIES D'AVRIL 2025: RÉAGIR VITE, SANS NÉGLIGER LA RIGUEUR

Moins d'un an après la première catastrophe, de nouvelles intempéries sont venues rappeler la fragilité du territoire. Grâce à l'expérience acquise en 2024, les réflexes administratifs ont été immédiats: demande anticipée de soutien, constitution rapide des dossiers d'inventaire, respect scrupuleux des directives émises par l'Office des améliorations structurelles (OAS).

Les dégâts touchant les dessertes pourront faire l'objet d'une prise en charge. En revanche, les travaux liés aux arbres tombés dans les pâturages ne sont pas subventionnables. Il revient aux communes de collaborer avec le service forestier pour leur évacuation.

### 8 CONCLUSION: DE LA CRISE À L'OPPORTUNITÉ

Face à deux années consécutives d'intempéries majeures, la commune d'Évolène, a

su démontrer sa capacité à organiser une réponse cohérente, équitable et durable. En articulant réactivité, transparence et coopération, ces projets offrent un modèle reproductible pour d'autres régions rurales confrontées à des défis similaires.

La finalité de la mise en œuvre de ces mesures d'améliorations foncières est, en soi, paradoxale.

Il faut livrer bataille:

- A travers une lourde gestation administrative,
- Pour une portion de territoire d'à peine 6 hectares, soit seulement 0,3 % de la superficie communale,
- Pour défendre l'alliance, maintes fois reconnue, entre agriculture et biodiversité,
- Pour avoir frôlé les limites de la zone cœur de nos précieuses zones alluviales d'importance nationale,
- Pour une agriculture de montagne, par définition extensive.

Et pourtant, «l'enjeu en vaut l'enjeu»: pour nos descendants, pour la qualité de notre paysage, pour le rayonnement touristique de notre région, et surtout, pour cette agriculture traditionnelle qui demeure bien vivante.



Par Eddy Favre, conseiller en charge des constructions, de l'aménagement du territoire et de l'agriculture



## Intempéries d'avril 2025

32



**Par Patrick Sierro, vice-président et conseiller en charge de la sécurité publique, également chef EM communal**

**Les 16 et 17 avril dernier nous avons été confrontés à de fortes chutes de neige dans l'ensemble de la commune et jusqu'en plaine.**

Ces précipitations ont provoqué la fermeture des routes d'accès dans l'ensemble de la commune et jusqu'à Sion dès 1h30 le 17 avril pour les villages du haut et dès 3h00 vers la plaine.

Dès 3h00 des coupures d'électricité ont eu lieu à différents endroits pour finalement avoir dès 7h00 une coupure générale dans toute la commune.

A la suite du blackout, les communications ont été interrompues dès 8h30 dans l'ensemble de la commune. Dans l'après-midi le réseau Polycom a montré ses limites et était inutilisable.

OIKEN a pu rétablir une partie du réseau électrique dès 16h30 lorsqu'il a été possible d'intervenir avec les hélicoptères. Les communications ont ainsi pu être en partie rétablies.

Au niveau de l'EMC et de l'administration, compte tenu des coupures des routes d'accès, les mesures suivantes ont été mise en place:

- Suivi de la situation dès le 16 avril à 16h00
- Décisions de fermer les écoles, l'UAPE et la crèche le 17 avril à 6h00

- Déviation des lignes téléphoniques de la Hotline et de l'administration vers le chef EMC qui a pu répondre aux appels tout au long de la journée.
- Mise en place d'une permanence à l'administration
- Mise en place de moyen sanitaire en cas de besoin sur Evolène
- Gestion des infos et de l'application communale
- Coordination avec les communes de la vallée
- Suivi de l'évolution de la situation
- Les PRU n'ont pas été activé compte tenu des dangers de déplacements

Une voie de secours entre Sion et la Sage était opérationnelle le 17 avril en fin d'après-midi

Les voies d'accès ont pu être rétablies par secteur dans la journée du 18 avril jusqu'à la route d'Arolla vers 23h00.

Le rétablissement complet du réseau électrique sur l'ensemble de la commune par OIKEN a duré environ 10 jours.

Il reste encore énormément de travaux pour dégager les routes communales et agricoles, les chemins pédestres et les cours d'eau. Le retour à la normale prendra encore quelques semaines voire plusieurs mois.

Des discussions sont en cours avec les différents partenaires afin de pouvoir à l'avenir réduire les désagréments au minimum.

Un grand merci aux responsables et aux employés des travaux publics et du triage forestier pour leur disponibilité et leur engagement.

Un merci également au SDM pour la sécurisation, le dégagement et l'ouverture des routes cantonales.

Vous trouvez ci-après une information pour les PRU et les bons gestes à adopter selon la situation.

Je suis à disposition en cas de besoin ou questions: [patrick.sierro@commune-evolene.ch](mailto:patrick.sierro@commune-evolene.ch)





## Intempéries d'avril 2025

34

Un événement tel qu'une panne de courant prolongée ou une situation de pénurie d'électricité peut priver la population de ses canaux d'information habituels (téléphones portables, radio ou télévision) ou du moins en restreindre l'accès. En prévision de scénarios de ce type, les autorités doivent mettre à sa disposition des moyens d'information alternatifs. C'est notamment cet impératif qui a amené les cantons, en collaboration avec l'OFPP, à concevoir les points de rencontre d'urgence comme un nouvel instrument de protection de la population pouvant être utilisé de manière flexible.

### ■ Fonctions et prestations des points de rencontre d'urgence

En cas d'événement, les points de rencontre d'urgence sont mis en service par les autorités, et la population en est informée. Ils servent à cette dernière de premier lieu d'accueil en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de situation d'urgence. La population y reçoit des informations actualisées sur la situation et peut passer des appels d'urgence lorsque les moyens de communication habituels ne fonctionnent plus. Les cantons peuvent affecter leurs points de rencontre d'urgence à d'autres usages. Il est ainsi possible que certains de ces points d'urgence soient utilisés pour

couvrir d'autres besoins de base ou dans le cadre d'une évacuation.

### ■ Collaboration entre l'OFPP et les cantons

Les points de rencontre d'urgence sont exploités par les cantons. L'OFPP joue un rôle de coordination en concertation avec ces derniers.

### ■ Emplacements des points de rencontre d'urgence en Suisse

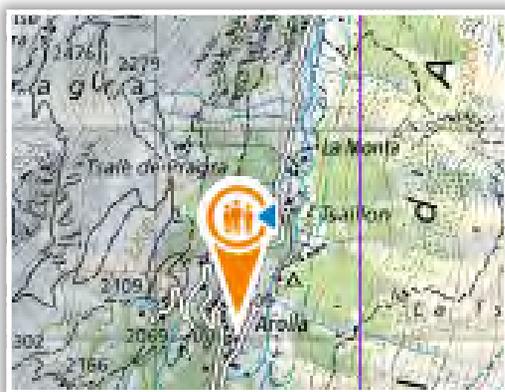
L'OFPP veille à la publication des emplacements définis dans toute la Suisse par les cantons sur le géoportail de la Confédération [geo.admin.ch](http://geo.admin.ch). Les emplacements des points de rencontre d'urgence sont mis à disposition et périodiquement actualisés via l'infrastructure fédérale de données géographiques IFDG avec une API, des géoservices et le visualiseur [map.geo.admin.ch](http://map.geo.admin.ch). La couche de données «points de rencontre en cas d'urgence» contient tous les points de rencontre d'urgence introduits par les cantons ainsi que par la Principauté de Liechtenstein et annoncés à l'OFPP.

Les emplacements des points de rencontre d'urgence annoncés à ce jour en Suisse peuvent être consultés sous [www.map.geo.admin.ch](http://www.map.geo.admin.ch).

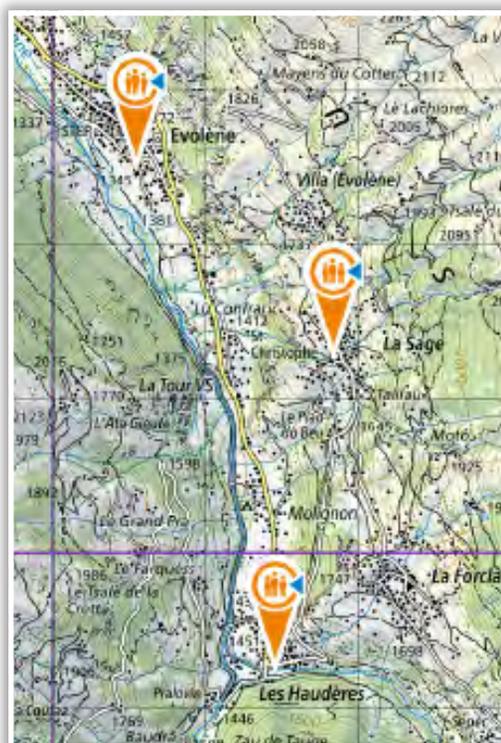


**Intempéries d'avril 2025**

■ **Emplacement des PRU dans la commune d'Evolène**



- Evolène:** Centre scolaire
- Les Haudères:** Abris PCI
- La Sage:** Rectorat
- Arolla:** Immeuble les Arolles



**Les bons gestes:** <https://www.vs.ch/web/sscm/documentation>

**BLACKOUT**

**Préparer chez soi**

- Prévoir 3 jours sans électricité
- Avoir une lampe à piles
- Prévoir un kit de premiers secours

**Débrancher**

- Débrancher les appareils électroménagers
- Débrancher les appareils électroménagers

**Attention**

- Ne pas utiliser les escaliers
- Ne pas utiliser les escaliers
- Ne pas utiliser les escaliers

**A faire**

- Éviter de marcher
- Éviter de marcher

**MATÉRIEL POUR UNE ÉVACUATION**

- Carte d'identité
- Médicaments
- Outils (tournevis, tournevis, tournevis)
- Lampe torche
- Téléphone portable
- Batterie externe
- Sac à dos
- Sac à dos
- Sac à dos

**SÉISME**

**Si vous êtes à l'intérieur**

- Éviter les vitres et les objets lourds
- Éviter les vitres et les objets lourds

**Si vous êtes à l'extérieur**

- Éviter les vitres et les objets lourds
- Éviter les vitres et les objets lourds

**Si vous êtes dans un véhicule**

- Éviter les vitres et les objets lourds
- Éviter les vitres et les objets lourds

**Une fois le séisme terminé**

- Éviter les vitres et les objets lourds
- Éviter les vitres et les objets lourds



# Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

## Un projet structurant pour l'avenir agricole d'Évolène

### 1 LE REMANIEMENT PARCELLAIRE PAR EXPLOITATION (RPE): UNE RÉPONSE MODERNE À UN HÉRITAGE PRÉCIEUX

L'agriculture de montagne est une discipline d'équilibre. Elle exige patience, ténacité et adaptation constante aux contraintes naturelles. Sur le territoire d'Évolène, ce savoir-faire ancestral a permis de façonner un paysage exceptionnel, aujourd'hui reconnu pour sa qualité environnementale et son attrait touristique. Mais derrière cette carte postale, se cachent des réalités structurelles qui fragilisent la pérennité même de l'agriculture évolénarde.

Avec près de **13'500 parcelles** recensées dans la surface agricole utile (SAU), la commune d'Évolène fait face à un morcellement extrême du foncier. **La surface moyenne par parcelle ne dépasse pas 804 m<sup>2</sup>**, forçant certains exploitants à jongler avec **des centaines de petites unités**, parfois éloignées les unes des autres.



Dans ce contexte, la commune d'Évolène, en collaboration avec le canton du Valais et la Confédération, propose une réponse ambitieuse et moderne: **un remaniement parcellaire par exploitation (RPE)**. Ce projet vise à réorganiser les terres agricoles en lots cohérents **sans modifier la propriété foncière**, tout en respectant les exigences environnementales, les pratiques traditionnelles, et les défis économiques actuels.

### 2 POURQUOI UN REMANIEMENT PARCELLAIRE À ÉVOLÈNE ?

#### ■ 2.1 Une structure foncière obsolète

La structure actuelle du foncier agricole date pour l'essentiel des premières redistributions foncières du début du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis plus d'un siècle, la commune n'a connu **aucune réforme d'envergure**. Résultat: les terres agricoles sont aujourd'hui partagées entre près de **1 800 propriétaires**, pour **54 exploitants** déclarés.

Ce déséquilibre se traduit par une dépendance extrême des agriculteurs vis-à-vis des propriétaires fonciers, un réseau complexe de baux souvent informels, une difficulté à planifier, à investir, et à transmettre.

De plus, **seulement 17,5 % des terres exploitées sont en propriété des exploitants eux-mêmes**, ce qui rend l'activité agricole vulnérable aux changements de génération, de projets d'améliorations foncières subventionnées ou d'intérêts chez les propriétaires.

#### ■ 2.2 Une exploitation morcelée, coûteuse et inefficace

Le morcellement est l'un des principaux freins à la rentabilité de l'agriculture évolénarde. Les exploitants doivent gérer un parcellaire dispersé, sans logique territoriale, ce qui entraîne:

- une **perte de temps considérable** lors des travaux agricoles (déplacements, transports de matériel, changements de machines);



## Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

- une augmentation des coûts (carburant, usure, main-d'œuvre);
- une **difficulté à mécaniser** ou optimiser certains travaux (fauche, irrigation, clôturage);
- une **gestion administrative complexe**, notamment pour la déclaration des surfaces dans le cadre des paiements directs. Le projet RPE vise à **réduire drastiquement ce morcellement**, sans toutefois regrouper les surfaces au point de compromettre la biodiversité. Il s'agit de trouver un **équilibre subtil entre rationalisation agricole et préservation des structures traditionnelles**.



## 3 LES BÉNÉFICES ATTENDUS POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES

### ■ 3.1 Une nouvelle répartition plus cohérente

Grâce à un processus d'attribution piloté par une **commission cantonale d'exécution neutre et transparente**, les exploitants recevront des lots:

- en tenant compte de leurs bâtiments ruraux ou de leurs moyens de transhumance;
- mieux regroupés géographiquement;
- attribués selon des critères objectifs: **récolte des vœux des exploitants**, type de sol, contraintes d'exploitation, investissements existants, potentiel de paiements directs.

Le projet garantit que **chaque exploitant conserve une surface équivalente à sa situation actuelle**, tout en facilitant son travail au quotidien.



## Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

### ■ 3.2 Des exploitations plus faciles à transmettre

L'âge moyen des agriculteurs de la commune est de **51 ans**. De nombreuses exploitations arriveront à échéance d'ici 10 à 15 ans. Or, dans sa configuration actuelle, **le foncier est difficilement transmissible**, faute de clarté et de stabilité.

Le RPE introduit une nouvelle forme de sécurisation foncière, fondée sur des **baux stables d'une durée de 12 ans**, administrés par un syndicat. Cela facilite la planification, la reprise d'exploitation, l'installation de jeunes et la pérennisation des investissements à long terme.

### ■ 3.3 Une forte diminution de la charge administrative

Grâce à la création du syndicat d'exploitation, les démarches administratives liées à la gestion des parcelles seront centralisées :

- Déclarations de surfaces ;
- Transfert des paiements directs ;
- Gestion des baux ;
- Application des règles environnementales.

Les exploitants pourront se concentrer sur leur cœur de métier : **produire dans le respect de leur territoire**.

## 4 UN PROJET GAGNANT AUSSI POUR LES PROPRIÉTAIRES

### ■ 4.1 Une propriété protégée

Contrairement aux remaniements classiques,

### le RPE ne modifie pas la structure foncière.

Les parcelles restent enregistrées dans le registre foncier au nom de leur propriétaire. Il s'agit uniquement d'un contrat d'exploitation. Cela permet aux propriétaires :

- de **préserver leur patrimoine** ;
- de le transmettre sans contrainte ;
- de continuer à l'utiliser dans le futur, si désiré.

### ■ 4.2 Une rémunération équitable et stable

En mettant leurs terres à disposition du syndicat, les propriétaires perçoivent :

1. Une indemnité unique de départ pour la mise à disposition des parcelles au syndicat : 1200 CHF/ha
2. une indemnité annuelle :
  - **200 CHF/ha pour les prairies ;**
  - **100 CHF/ha pour les pâturages.**

Ce revenu est garanti pendant la durée du projet (12 ans) et permet aux propriétaires d'être rémunérés pour des surfaces qu'ils n'exploitent souvent pas eux-mêmes.

### ■ 4.3 Moins de gestion, plus de sécurité

Le syndicat devient **l'unique interlocuteur administratif**. Plus besoin de négocier individuellement avec des exploitants. Les terrains sont entretenus, valorisés, et **l'embroussaillage et l'avancée de la forêt sont évités**, ce qui évite une dévalorisation foncière.



## Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

### 5 UNE DÉMARCHE PROFONDÉMENT ÉCOLOGIQUE

#### ■ 5.1 Une biodiversité remarquable à préserver

Le territoire d'Évolène est couvert par un **réseau agri-environnemental (RAE)** depuis 2013. Celui-ci a permis de protéger une multitude d'espèces :

- Oiseaux nicheurs (tarier des prés, torcol fourmilier) ;
- Papillons rares (semi-apollo, sablé du sainfoin) ;
- Flore spécifique (gentiane croisette, orchidées).

Les études environnementales ont montré que **le morcellement du parcellaire** et l'entretien extensif actuel sont **favorables à la biodiversité**. Le RPE est conçu pour maintenir cet équilibre :

- pas de méga-parcelles ;
- maintien de la diversité structurelle du paysage ;
- adaptation des pratiques selon les zones écologiquement sensibles.



#### ■ 5.2 Un paysage ouvert et vivant

L'agriculture est un acteur majeur de la **qualité paysagère** de la commune. Elle permet d'éviter l'embroussaillage, de garder les terrasses, les chemins d'accès, les bisses et les haies en bon état.

Un paysage entretenu n'est pas seulement esthétique : il est aussi un atout touristique majeur, notamment à Évolène, dont le charme repose sur **l'harmonie entre nature et culture**.



### 6 UNE CONTRIBUTION À LA SÉCURITÉ DU TERRITOIRE

Dans une région de montagne, les aléas naturels sont nombreux : avalanches, glissements de terrain, feux de forêt, ruissellements excessifs...

Des terres entretenues et régulièrement fauchées ou pâturées jouent un rôle actif dans la **prévention de certains dangers naturels**. Le RPE garantit l'exploitation de toutes les surfaces agricoles et évite la formation de friches incontrôlées.

### 7 UN PROJET JURIDIQUEMENT SOLIDE ET SOUTENU

#### ■ 7.1 Un cadre légal rigoureux

Le RPE est encadré par :

- **la loi fédérale sur l'agriculture (L'Ag)** ;
- **la loi cantonale sur l'agriculture et le développement rural (LcAg)** ;



## Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

- **l'ordonnance sur la terminologie agricole (OTerm)** : seules les surfaces reconnues comme SAU peuvent être intégrées au projet.

Les **parcelles en zone à bâtir** sont exclues de la redistribution, même si elles sont temporairement exploitées. Cela protège les droits des propriétaires et évite toute distorsion du marché foncier.

### ■ 7.2 Un taux de subvention exceptionnel

Le projet bénéficie d'un financement exceptionnel :

- **93 % du coût global pris en charge** par le canton et la Confédération ;
- seulement **7 % à la charge des exploitants**, soit **0.02 CHF/m<sup>2</sup>**, contre 0.31 CHF/m<sup>2</sup> sans subvention.

C'est une **opportunité unique**, rendue possible par la politique agricole actuelle et les projets stratégiques cantonaux (SAR). Ne pas la saisir aujourd'hui signifierait renoncer à des conditions de soutien rarement atteignables à l'avenir.

## 8 UNE GOUVERNANCE LOCALE ET COLLECTIVE

Le projet est géré par **un syndicat constitué selon le droit public**, impliquant :

- une assemblée générale annuelle ;
- un comité représentatif des exploitants et de la commune ;

- une commission d'exécution spécialisée. Chaque étape du projet est soumise à **enquête publique et validation démocratique**, garantissant **transparence et équité**.

## 9 UNE VISION TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le RPE n'est pas une réforme ponctuelle. Il s'agit d'un **véritable projet de territoire**, construit pour :

- transmettre un savoir-faire agricole adapté à la montagne ;
- garantir un usage cohérent et durable des terres ;
- offrir un cadre clair pour les jeunes qui souhaitent s'installer ;
- maintenir une activité économique, sociale et touristique dans les villages.

L'agriculture évolénarde ne cherche pas à se moderniser à tout prix. Elle cherche à **conserver ce qui fait sa richesse**, tout en s'outillant pour répondre aux défis de demain.





## Remaniement parcellaire par exploitation « RPE »

### 10 PROGRAMME DU PROJET

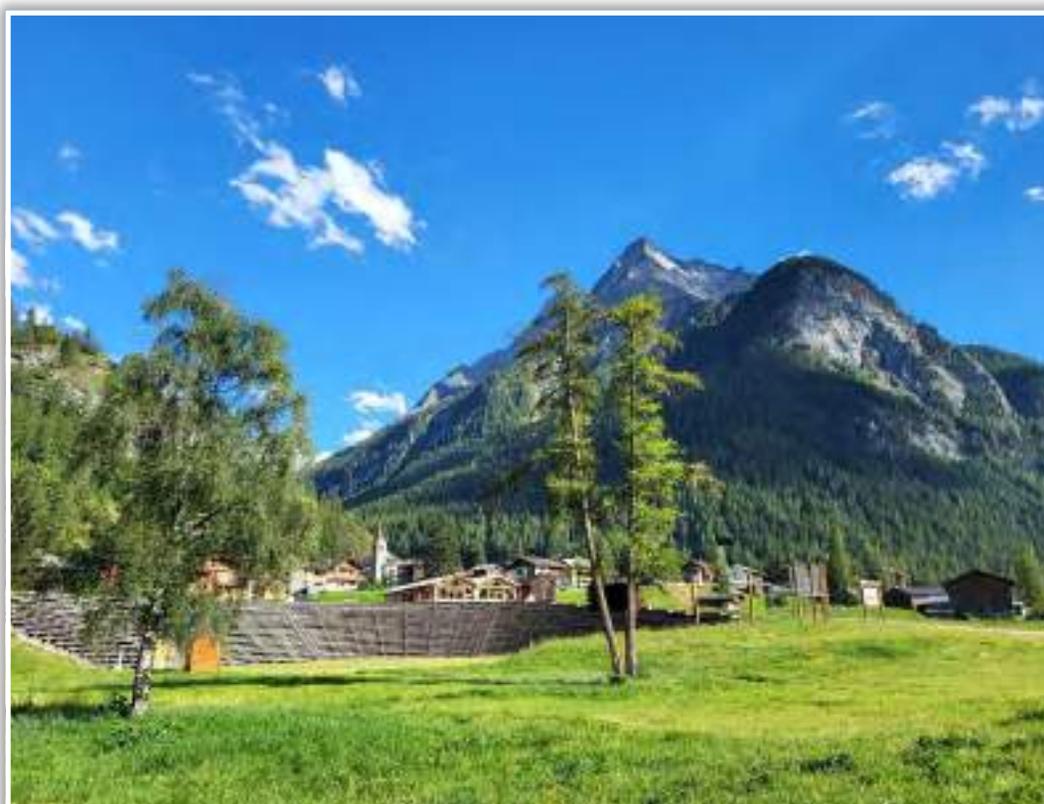
17.06.2025	Soirée d'information publique au centre scolaire
Juillet 2025	Expertise Office fédéral de l'agriculture (OFAG)
Août 2025	Approbation de l'avant-projet par le conseil d'Etat
Fin d'année 2025	Assemblée constitutive du syndicat

### 11 CONCLUSION: UN APPEL À L'ENGAGEMENT

Le remaniement parcellaire par exploitation est un projet **audacieux, pragmatique et profondément respectueux des spécificités locales**. Il offre des solutions concrètes à des problèmes bien réels, en tenant compte de l'histoire, des contraintes et des atouts du territoire.

Il appartient aujourd'hui à **chacune et chacun — exploitants, propriétaires, élus, habitants de s'informer, de s'impliquer, et de soutenir cette démarche**. Car ce projet, s'il réussit, sera un modèle pour d'autres communes de montagne confrontées aux mêmes enjeux.

**L'agriculture de demain se prépare aujourd'hui.  
Et à Évólène, elle commence ici.**





## Informations de votre Administration communale

42

### Nouvelle offre de transport public estivale à Ferpècle

Sur impulsion d'Evolène-Région tourisme et du groupe de travail dédié à la mobilité, la Commune d'Evolène a conclu un accord avec CarPostal pour améliorer l'accès à Ferpècle durant la saison estivale.

Ce qui change: Deux nouvelles courses quotidiennes (aller-retour) seront mises en place entre La Forclaz et Ferpècle.

#### ■ Horaires supplémentaires:

Départ La Forclaz → Ferpècle: 11h55 et 17h55  
(Horaires actuels: 9h53, 12h51 et 15h53)

Retour Ferpècle → La Forclaz: 12h09 et 18h09  
(Horaires actuels: 10h11, 13h05 et 16h17)

Ces informations sont déjà disponibles dans les plateformes électroniques (ex. [www.cff.ch](http://www.cff.ch)).

#### ■ Quand?

En semaine (lundi au vendredi, hors jours fériés): du 23 juin au 20 août

Week-ends et jours fériés: du 21 juin au 21 septembre

Valable pour les étés 2025 et 2026

#### ■ Tarifs

Tarifs habituels, Abonnements AG et demi-tarif acceptés

Ces extensions visent naturellement à faciliter l'accès à ce site naturel magnifique et très prisé, et à encourager ainsi davantage la mobilité douce dans notre vallée. Parlez-en autour de vous, renseignez nos hôtes, de manière à limiter la circulation et à laisser la priorité aux agriculteurs, résidents et promeneurs sur cette route étroite.

### Association valaisanne pour la prophylaxie et les soins dentaires à la jeunesse (SDJ)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2025, de nouvelles mesures relatives à la santé bucco-dentaire de la population sont entrées en vigueur.

Une de ces mesures concerne un changement du droit au subventionnement pour les soins dentaires découlant de la modification de la LALAFam. En effet, tout traitement en soins conservateurs réalisé à partir

du 01.01.2025 est dorénavant subventionné pour les 17 et 18 ans (années de naissance 2007 et 2008 pour 2025).

En ce qui concerne les traitements orthodontiques, l'âge de subventionnement ne change pas et s'arrête au 31.12. des 16 ans de l'enfant. Cette modification sera bénéfique pour de nombreuses familles et jeunes patients.





Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

Cannelle de Pierre Georges, aux Haudères, est sacrée reine nationale de la catégorie médiane. Notre suivi en direct.



lenouveliste.ch  
Cannelle des Haudères reine de 2e catégorie. Suivez la finale nationale à Sion en direct



L'ILLUSTRIÉ  
TV8  
Chez Zola M&B, qui représentent la Suisse  
La Dent-Blanche, reine de leur BD

Echo de la Dent-Blanche  
Félicitations à la fratrie Pralong aux championnats Suisse des solistes à Berne ce week-end

- Julie: vice-championne junior cornets et vice-championne junior toutes catégories
- Vincent: 3ème trombones juniors
- Antoine: vice-champion cadet basse

Bravo à tous les solistes



Val d'Hérens  
Bravo et merci pour ces émotions



Un Monde à part - RTBF  
À l'aube du Mardi gras, les villageois d'Evolène se transforment en bêt... Voir plus



C'est maintenant dans Un Monde à part!



## Nonagénaires

44

En cette première partie d'année 2025, la Commune d'Evolène a accueilli deux nouvelles nonagénaires. C'est avec plaisir que ces personnalités se présentent à vous. Nous les remercions pour les riches moments de partage et leur souhaitons le meilleur pour cette année jubilaire et les suivantes.

### Marguerite Georges, 5 mars 1935

Mon parcours débute le 5 mars 1935 à Chippis, village d'origine de ma mère, Véréne Favre. Mon père, Gottlieb Sommer, Bernois, était venu à Sous-Géronde comme beaucoup de Suisses allemands pour travailler à l'usine d'aluminium de Chippis. J'ai deux frères aînés, Edouard et Albert, 95 et 92 ans, et une petite sœur, Madeleine, 80 ans. Nous formions une famille unie et très heureuse. Hélas, ce bonheur s'est envolé quand la tuberculose a frappé. Cette terrible maladie, qui a fait tant de victimes à l'époque, a emporté notre maman à 42 ans. J'avais 14 ans. Avec l'aide de grand-maman et papa qui a été admirable, nous avons fait front tous ensemble contre l'adversité. Après mes études d'infirmière et quelques mois en milieu hospitalier, l'amour de

la montagne m'a conduite à l'infirmierie du chantier de Grande-Dixence d'Arolla. C'est là-haut que j'ai rencontré Joseph mon époux. À la fin du chantier, nous nous sommes installés aux Haudères où nous avons accueilli nos enfants Véronique et Bertrand. En 1965, nous avons fondé «La Cordée», établissement que nous avons exploité pendant 37 ans. Nous pensions jouir d'une retraite paisible, agrémentée de quelques belles randonnées, mais le destin en a décidé autrement. Joseph a affronté la maladie avec un courage exemplaire. Il nous a quittés sereinement le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Je vis chez moi, choyée par Véronique et Jean-Yves, Bertrand et Françoise, et mes 6 petits-enfants ainsi que mon arrière-petite-fille. Les beaux sommets que j'ai eu le bonheur de gravir et quelques grands voyages pleins d'aventures habitent mes souvenirs! J'aime la lecture et les émissions documentaires, et surtout je suis heureuse quand je peux marcher en méditant sur les beautés de la Création. Je rends grâce au Seigneur pour tous Ses bienfaits et pour la gentillesse que je rencontre dans nos beaux villages d'Evolène.

*Marguerite Georges-Sommer*





## Nonagénaires

### Joan Pralong, 27 mars 1935

Joan voit le jour le 27 mars 1935 à Newcastle, ville industrielle de la côte nord-est de l'Angleterre. Fille unique, c'est dans une maison située à la campagne qu'elle passe son enfance et sa jeunesse.

Très tôt attirée par les études, elle a à peine 17 ans lorsqu'elle est admise à l'université de Durham en faculté de géographie. En 1956, elle est nommée responsable d'un groupe d'étudiants chargé de mener un programme de recherche et d'étude en glaciologie, botanique et anthropologie. C'est par hasard que le choix se porta sur la Suisse et plus particulièrement sur Arolla. Elle ne se doutait pas un seul instant que ce choix changerait son destin de vie. Durant les 6 semaines de séjour, elle et son groupe côtoyèrent les hôteliers et gens de l'endroit dans le cadre de leurs activités. Puis ce fut le retour en Angleterre pour continuer ses travaux d'étude et d'enseignement. En 1961, lors d'un retour à Arolla pour des vacances, une idylle naquit avec Joseph Pralong, le postier du village, qu'elle avait connu lors de son précédent séjour en tant que cliente régulière de la poste. Ils se marièrent en 1962. En 1963 naissait Daniel et en 1968 Jo. Le couple s'installa à Arolla en 1967.

A l'époque, la reconnaissance des diplômes n'existant pas, Joan se retrouva sans travail. C'est donc naturellement qu'elle commença par aider son époux dans son travail de postier avant de lui succéder en 1971 en raison de la maladie de Joseph. Puis au travail de la poste vint se greffer l'office du tourisme. Maîtrisant parfaitement l'anglais, l'allemand et le français, le contact était aisé avec l'ensemble de la clientèle. Point de contact des alpinistes britanniques et source inépuisable de renseignements pour tous les universitaires lui ayant succédé dans ses travaux, Joan est encore aujourd'hui sollicitée par les étudiants de diverses universités. Passionnée de photos et de films, elle a saisi sur pellicule l'évolution de la vie de la commune depuis le début des années 1960. Dotée d'une mémoire incroyable, Joan est capable de situer dans le temps tous les événements avec précision et de se rap-

peler du nom des personnes impliquées. Ces documents sont en cours de traitement et référencement aux archives et à la médiathèque cantonales.

En 1996, son mari étant gravement malade, elle décide de prendre sa retraite mais malheureusement Joseph décède quelques mois plus tard. N'ayant guère eu l'occasion de voyager pendant sa vie bien remplie, elle décide alors de rattraper le temps perdu et de vivre sa passion. Elle se rend 4 fois en voyage dans l'Antarctique à bord de brise-glaces russes afin de ramener d'extraordinaires documents photographiques qu'elle présentera ensuite lors de conférences.

En 2016, son fils Jo décède prématurément mais Joan se console avec ses 3 petits-enfants, Joëlle, Romain et Bruno qui l'écoutent raconter avec passion son vécu et donner son avis aussi bien sur la politique locale, nationale, internationale ou alors commenter les résultats de foot ou de tennis. Ne pouvant plus conduire, c'est par l'informatique que Joan reste connectée au monde: sudoku, mots croisés, lecture de la presse nationale et britannique, commande de marchandises, email, le mode du numérique n'a pas de secret pour elle.

Lors de ses 90 ans, lorsque l'on lui demanda si ce n'était pas un peu difficile de vivre à Arolla à son âge, la réponse fusa: «Lorsque je reviens de Sion, dès que le car commence la montée au-dessus des Haudères, je me sens mieux, je me sens bien car je me sens chez moi.....»





## Portrait de Céline Pralong, nouvelle présidente du Forum suisse des jeunes du SAB

Le Forum des jeunes du SAB (Groupement Suisse pour les régions de montagne) regroupe des communes de montagne labellisées «Commune de montagne, La jeunesse notre avenir». Une quinzaine de communes valaisannes ont obtenu cette certification, dont la commune d'Evolène. La candidature est étudiée par le comité ainsi que les représentants des communes labellisées qui le valident ou pas lors du Forum des jeunes. Afin de conserver le label, les communes doivent remplir un certain nombre de critères qui sont présentés annuellement dans un rapport. Celui-ci est analysé, tout d'abord, par le comité, puis, par le Forum des jeunes qui peut prononcer des avertissements voire retirer le label lorsque les exigences ne sont pas remplies. Le Forum a lieu chaque année dans une commune labellisée différente pouvant tant se situer aussi bien aux Grisons qu'en Suisse centrale. Lors de ce Forum, chaque commune est tenue de se faire représenter par deux jeunes âgés de 15 à 30 ans. Céline Pralong (23 ans) et Cédric Crettaz (25 ans) assurent cette tâche pour Evolène depuis plusieurs années. Dernièrement, Céline Pralong a été nommée présidente du Forum des jeunes.

**La Commune d'Evolène félicite chaleureusement Céline pour cette nomination et est très fière de cet engagement qui démontre l'attachement et le dynamisme de la jeunesse locale.** Si la presse a donné de la visibilité à ce Forum et à l'élection de Céline, nous sommes heureux de pouvoir lui donner la parole dans ce bulletin. **C'est également l'occasion de présenter et remercier Cédric Crettaz pour son accompagnement et son engagement aussi au service de notre Commune et de sa jeunesse.** Merci à eux deux d'avoir joué le jeu et de nous en dire plus sur leur activité et leur vision.



### LA PRÉSIDENTE ET REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNE CÉLINE PRALONG:



Photo: @RhôneFM

*Céline, tu es membre du comité du Forum des jeunes depuis 2023, peux-tu tout d'abord nous expliquer ce qu'est le SAB, c'est-à-dire le Groupement Suisse pour les régions de montagne ?*

Le SAB est le groupement suisse pour les régions de montagne. Il défend et promeut les intérêts de ces régions et en assure le dé-



## Portrait de Céline Pralong, nouvelle présidente du Forum suisse des jeunes du SAB

veloppement durable. Le SAB exerce une influence certaine dans le processus législatif en entretenant des contacts réguliers avec les parlementaires fédéraux ainsi que l'administration fédérale. Il informe également le public et les milieux politiques quant aux diverses préoccupations qui nous touchent. La direction est assurée par Thomas Egger. Le comité regroupe de nombreuses personnes issues d'échelons et de milieux politiques différents. Par exemple, le canton de Valais est compte deux membres du comité: Emmanuel Amoos (Conseiller national, PS) et Franz Ruppen (Conseiller d'Etat, UDC).

### ***Peux-tu nous décrire les activités de ce Forum des jeunes du SAB de ton point de vue ?***

Le but premier du SAB est de porter la voix des jeunes au niveau de la politique nationale. Il permet également des échanges et une mise en réseau des jeunes de toute la Suisse. Les représentants se réunissent chaque année et discutent des problématiques des régions de montagne. Lors de ces forums, les jeunes peuvent faire entendre leurs revendications au comité afin que ce dernier les fasse parvenir au SAB, l'organe dont dépend le forum. Le comité rédige des guides (par exemple, pour la mobilité), des documents stratégiques ou autres qui sont issus de réflexions menées lors du forum et sont ensuite validés lors de l'assemblée annuelle.

### ***Quelles étaient tes motivations pour présenter ta candidature à la présidence ?***

En réalité, je ne m'étais pas manifestée pour assumer ce rôle. Cependant, l'on est venu me proposer la présidence et j'ai commencé à y songer. Après mûre réflexion, j'ai accepté ce défi dans lequel je suis déterminée à défendre les intérêts des jeunes, comme nous, vivant dans des régions de montagne et peinant parfois à faire entendre notre voix au niveau national. Cette opportunité qui m'était offerte de me battre pour cette cause qui me tient énormément à cœur m'a définitivement convaincue d'accepter ce défi.

### ***Comment as-tu vécu cette visibilité médiatique suite à ton accession à la présidence de cet organe ?***

J'ai été passablement surprise par cet engouement autour de ma nomination. Je ne m'y attendais pas du tout... Cependant, au vu des diverses sollicitations, j'ai dû vite m'y faire et assumer mon rôle. Cela n'a pas été chose facile, surtout lorsque j'ai dû prendre la parole en direct à la télé.

### ***Qu'est-ce qui change dans ton activité depuis cette élection ?***

Depuis mon élection, j'assume davantage de tâches. Je suis notamment chargée de représenter le comité ainsi que le forum auprès des diverses autorités et autres entités ou lors de manifestations. Je mène les séances du comité avec les 9 membres venant de diverses régions de Suisse (Lucerne, Grisons, Berne, Valais...). Cela me donne également l'opportunité de parler 3 des 4 langues nationales étant donné que nous sommes 2 membres francophones, 1 italophone et 6 germanophones. Cette majorité germanophone nous oblige, cependant, à parler principalement en allemand. Avant que je sois officiellement nommée, j'avais déjà assumé des tâches incombant normalement à la présidence en effectuant la remise du label aux communes de Trient, Salvan et Finhaut avec Thomas Egger et Christine Bulliard-Marbach. J'avais également accompagné ma prédécesseuse lors d'une discussion à Berne avec l'Alliance Swisspass ainsi que le directeur du SAB, Thomas Egger, ancien conseiller national valaisan. Ces expériences formatrices m'ont bien préparée pour cette nouvelle responsabilité.

### ***Quels sont les challenges principaux pour les communes de montagne labellisées «Commune de montagne, la jeunesse notre avenir» ?***

Le challenge principal auquel font face les communes de montagne en Suisse est qu'il faut contrer le phénomène de l'exode ru-



## Portrait de Céline Pralong, nouvelle présidente du Forum suisse des jeunes du SAB

ral des jeunes. C'est la raison pour laquelle le forum des jeunes du SAB a été créé il y a maintenant 10 ans. Le but est d'accompagner les communes et de récompenser celles qui s'engagent à mettre en place des mesures permettant de lutter contre ce phénomène. Les problématiques les plus récurrentes sont celles touchant au logement et à la mobilité. Ce qui m'inquiète maintenant est le fait que la Confédération va procéder à des coupes budgétaires qui vont certainement se répercuter sur les transports publics et donc impacter les régions de montagne, qui, rappelons-le, couvrent une grande partie du territoire suisse...

***Enfin, dis-nous quelques mots sur Evolène. Premièrement, quels sont pour toi les enjeux les plus importants pour la jeunesse locale ?***

Selon moi, il faut maintenir voire améliorer les infrastructures de loisirs existantes, penser à l'intérêt public, soutenir les commerces de proximité pour maintenir une vie sociale dans nos villages...le monde attire le monde. Il faut aussi favoriser la mobilité vers la plaine mais aussi dans le val d'Hérens. Facilité, cette dernière peut amener à ce que les jeunes (et moins jeunes) des différentes communes participent davantage aux manifestations des divers villages. L'accès au logement est également compliqué pour les jeunes qui

peinent à dénicher des habitations convenables que ce soit pour l'achat ou la location. Je déplore aussi le fait que certains appartements et chalets ne soient disponibles que pour une location de courte durée pour des vacanciers et non des habitants à l'année.

***Qu'est-ce qui selon toi nous distingue des autres communes labellisées par le SAB ?***

Pour moi, ce qui fait qu'Evolène se distingue d'autres communes suisses est la cohésion sociale qui existe au sein de la population. En effet, nos diverses traditions nous rattachent et nous lient. Cela nous permet d'avoir de nombreuses sociétés actives dans la commune. La vie associative et nos traditions renforcent notre sentiment d'identité. Cet aspect quelque peu émotionnel est une grande force pour Evolène. Les jeunes de la commune sont très actifs et engagés, ce qui est une chance. Nous devons tout de même nous demander ce que nous attendons pour l'avenir, car, comme le dit si bien le label, la jeunesse est notre avenir. À quoi voulons-nous qu'Evolène ressemble ? Quels sont les services, activités dont nous voulons bénéficier à l'avenir ? Même si cela peut paraître compliqué pour nous, il faut essayer de penser sur le long terme...ce qu'on voudra à l'âge de 40, 60 ans et les raisons pour lesquelles les générations à venir décideraient de rester habiter à Evolène au lieu d'aller à Sion, par exemple. L'essentiel est de réfléchir et de discuter de tout cela ensemble. Ça en vaut la peine. Ce qui a été un grand point positif jusqu'à maintenant est le grand nombre de commerces que compte notre commune. Cela participe à ce que cette dernière demeure vivante et attire (voire maintienne) des résidents ainsi que des touristes.

***Enfin, qu'est-ce que tu aimes le plus à Evolène ?***

J'adore Evolène. Je peux déjà commencer par un argument implacable qui est qu'Evolène est le premier plus beau village de Suisse romande, étant donné que c'est

Le comité | Photo: @jugend-im-berggebiet.ch





## Portrait de Céline Pralong, nouvelle présidente du Forum suisse des jeunes du SAB

le premier à avoir gagné le concours ;) Plus sérieusement, j'adore skier, mettre le costume, passer du temps au mayen en entendant le bruit des sonnettes et rencontrer du monde lors des diverses manifestations organisées dans la commune. C'est difficile pour moi de citer des lieux de prédilection car j'ai en ai beaucoup... Chemeuille, Volovron, les Rocs, Praz Gras, le Lac Bleu...

***Cédric, tu participes au Forum des jeunes avec Céline depuis quelques années. Comment vois-tu ce Forum et qu'est-ce que cela apporte de participer ?***

Je trouve ce forum intéressant, en discutant et écoutant ce qu'il se passe dans d'autres communes, cela nous donne parfois de bonnes idées qui peuvent être utiles chez nous, et inversement nous donnons aussi des idées à d'autres communes.

***Dis-nous aussi quelques mots sur Evolène. Quels sont pour toi les enjeux les plus importants pour la jeunesse locale ?***

C'est d'avoir des activités dans notre commune ainsi que des logements pour la jeunesse.

***Qu'est-ce qui selon toi nous distingue des autres communes labellisées par le SAB ?***

On est une commune de montagne qui est plutôt bien reculée de la plaine et donc certains moyens de navigation sont plus compliqués à avoir que pour d'autres communes plus proches de la plaine.

***Finalement, qu'est-ce que tu aimes le plus à Evolène ?***

Le paysage de notre commune est à couper le souffle, mon lieu de prédilection est Ferpècle, j'y vais dès que je peux. Les activités que les associations font (sortie, dîner, loto, soirée, etc.)

## LE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE CÉDRIC CRETZAZ:



### POUR PLUS D'INFOS:

<https://www.sab.ch/fr>

<https://www.jugend-im-berggebiet.ch/jugendforum-sab/>

Le Forum | Photo: @jugend-im-berggebiet.ch





## Sociétés locales, vous avez la parole!

La Commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans chaque bulletin d'information, afin de montrer à la population locale la richesse de notre vie locale et de vous interpeller sur certains sujets selon les besoins et les actualités.

Chères associations, fondations et manifestations, vous avez une communication à faire? Cet espace est à vous, pensez-y pour notre prochain bulletin en décembre 2025.

### Association 60+

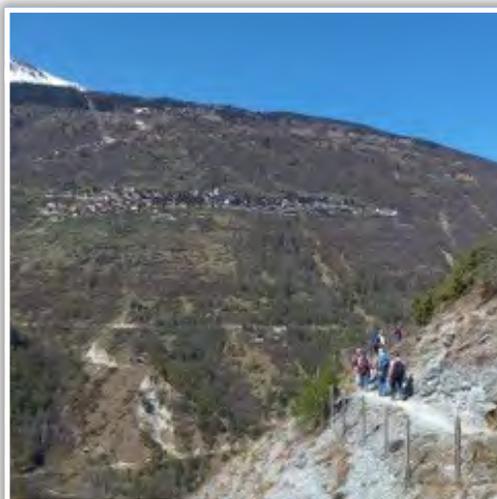
Cette année 2024-2025 a été riche en rencontres sportives, culturelles et récréatives grâce à nos super organisateurs et participants. Un grand merci à tous. L'aventure continue!

Nous vous concoctons un nouveau programme de septembre 2025 à juin 2026. Au menu, des activités privilégiant la convivialité, la rencontre et le plaisir. Du sport (gym et randonnée), des jeux, des visites commentées, du cinéma, des rencontres tricot-crochet sont déjà au planning.

Afin de nous permettre de répondre au mieux à vos attentes nous vous sollicitons pour nous faire part de vos idées, de vos envies, et partagez vos suggestions ou remarques dans un esprit positif et constructif. Nous avons également besoin de vous et de vos talents pour l'organisation de nouveaux ateliers: passionnés de cuisine, d'activité manuelle, de lecture ou de toute autre idée originale, venez transmettre vos compétences et votre savoir-faire. Nous serions très heureux de partager votre hobby.

N'oubliez pas que vous pouvez toujours soutenir l'association 60+ en devenant membre pour la modique somme de CHF 10.- par an.

Contact: Anne-Claire Brunisholz secrétaire par mail [ac.brunisholz@gmail.com](mailto:ac.brunisholz@gmail.com) ou au 076 616 07 96.





## Sociétés locales, vous avez la parole!

### Concerts de la Sage

Pour leur soixante-deuxième édition, les Concerts de La Sage présenteront une programmation riche de sept concerts échelonnés du 13 juillet au 13 août, dans le cadre intime et chaleureux de la chapelle de La Sage. Du récital solo au quintette, les programmes seront d'une grande variété, présentant une large palette de compositeurs, de Bach à Stravinsky, en passant par Mozart, Beethoven, Schubert, Franck, et Dvorak.

La palme de l'originalité reviendra au siffleur Bertrand Causse, vice-champion du monde de sifflet, qui sera à La Sage le 27 juillet, en compagnie d'un pianiste et d'une chanteuse de jazz.

La saison sera couronnée par une interprétation de «L'histoire du soldat» (musique de Stravinsky sur un texte de Ramuz) par le Quatuor Messiaen et un récitant.

Les horaires variés (11h, 18h, 20h) permettront à chacun.e d'assister aux concerts aux heures qui lui conviennent.

**13 juillet:** Maia Xifaras (violoncelle), Martin Beau (piano)

**18 juillet:** Philippe Gaspoz (piano)

**22 juillet:** Camille Huguenin (piano), Salomé Saurel (violon)

**27 juillet:** Bertrand Causse (sifflet), Kim Bernard (piano), Na-Kyung Lee (chant)

**31 juillet:** Lucas Buclin (piano) et le Quatuor Stanislas (violons, alto, violoncelle)

**6 août:** Trio Europa (violon, violoncelle, piano)

**13 août:** Quatuor Messiaen (violon, violoncelle, clarinette, piano) et récitant

Le programme détaillé sera à disposition sur les panneaux d'affichage et sur le site de l'office du tourisme, ainsi que dans les commerces de la commune.

L'entrée aux concerts est libre, et la collecte chaudement recommandée!



### Festival Classique des Haudères 2025

Du 25 juillet au 2 août 2025, la Chapelle des Haudères accueillera une nouvelle édition du Festival. Le programme propose

un parcours varié à travers les styles et les époques, avec des artistes reconnus et des formations de qualité.

De Monteverdi à Piazzolla, en passant par Gershwin et Beethoven, les concerts feront entendre madrigaux, tango nuevo, musique



## Sociétés locales, vous avez la parole!

52

de chambre et mélodies. Parmi les invités, l'ensemble Profeti della Quinta, le Concert impromptu, la soprano Chelsea Marilyn Zurflüh (émouvante lauréate du Concours de Genève 2024), le Fuego Quinteto, le duo Stark - Collins et le Quatuor Terpsycordes. Le Festival se conclura avec l'extraordinaire Octuor d'Enescu. Un rendez-vous musical dans un cadre alpin inspirant, et une semaine conviviale où le public pourra échanger avec les artistes après chaque concert, dans une atmosphère chaleureuse, à l'occasion de la verrée généreusement offerte par la Commune d'Évolène.

N'hésitez pas à prendre connaissance sans tarder du programme détaillé sur [www.festivalhauderes.ch](http://www.festivalhauderes.ch). Le site du festival a été rajéuni et Sandrine-Marie Thurre(-Métraiiler)

a contribué par ses belles photos à l'illustrer. Il mérite une visite.

### La vente des billets débutera le 15 juin 2024 :

- sur le site [www.festivalhauderes.ch](http://www.festivalhauderes.ch) ou sur le site [www.booking-event.com](http://www.booking-event.com) (print@home, par carte de crédit);
- à l'Office du Tourisme d'Évolène, au plus tard à midi pour le concert du soir même (pas de réservation téléphonique);
- à l'entrée de la chapelle pour le concert du soir (paiement exclusivement en espèces). La caisse ouvre une heure avant le début du concert.

Encore un grand merci à nos partenaires d'Évolène Région Tourisme pour son aide indéfectible et efficace, ainsi qu'à la Paroisse catholique d'Évolène et à la Commune d'Évolène pour leur précieuse collaboration et leur soutien.

*Association du Festival de Musique des Haudères*



Chapelle des Haudères et son cadre unique



Le violoncelle de Terpsycordes, affiche du festival



Chelsea Marilyn Zurflüh fera vibrer la chapelle



Sociétés locales, vous avez la parole!

## Gym Le Zoyass Evolène

La saison gymnique 2025/2026 s'annonce haute en couleur dès septembre 2025 avec les cours suivants:

### COURS POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

#### ■ Gym Parkour

le lundi à 16H20 avec Alexandre Poggio de 4H à 8H

Comment apprendre à se déplacer dans l'espace en utilisant les capacités de son corps de manière créative, efficace et variée. Informations et inscriptions au 079 508.00.91 - 30 cours CHF 290.-

#### ■ Boxe Française assaut

le lundi à 17H45 à 19H15 avec Aurélie Longhi de 7 à 15 ans.

La boxe française assaut est un sport de combat élégant et sans violence, complet, ludique et artistique. Parfait pour les enfants. Pas question de se faire mal, les coups sont maîtrisés, légers et contrôlés. Ce qui compte c'est la technique. Les jeunes pratiquants y développent leur coordination et leur agilité,

leur confiance en eux ainsi que le respect des autres. La boxe française assaut c'est l'art de se dépasser sans se blesser et de s'exprimer avec le corps tout en apprenant la discipline et la maîtrise de soi. Informations et inscriptions au 0033 6 66 36 45 75 - 30 cours CHF 290.-

### COURS POUR LES ADULTES

#### ■ Pilates

le mardi à 18h00 avec Laurien De Lannoye Rejoins un moment de bien-être et de renforcement en douceur! Laurien De Lannoye, infirmière et nutritionniste, te propose un cours de Pilates accessible à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et bienveillante. N'hésitez pas à me contacter au 076/ 231.58.26 pour toute question - 30 cours CHF 290.-

#### ■ Atelier de danse créative

dès 15 ans les mardis soirs avec Héloïse Georges. Un moment pour se défouler, se détendre et bouger à son rythme. Je vous propose un moment de danse accessible à tous, hommes et femmes dès 15 ans jusqu'à l'infini, à la salle de gym d'Évolène. Aucune expérience n'est nécessaire: il ne s'agit pas d'apprendre des pas techniques, mais simplement d'explorer le mouvement naturel de votre corps, à votre rythme, dans la bienveillance et le respect de chacun. A travers des exercices guidés, nous apprendrons à nous reconnecter à nos sensations, à notre souffle, et à laisser le corps s'exprimer librement.

#### ■ Country

avec Pascale Favre 079561 92 71 Venez découvrir dans une ambiance décontractée et joyeuse la line-dance country (danse en ligne). A la portée de tous! Pascale Favre vous attend, dès le 17 septembre 2025, les mercredis de 19h30 à 20h30 (débutants) et de 20h30 à 21h30 (avancés) au centre scolaire - 20 cours: CHF 190.-





Sociétés locales, vous avez la parole!



## La Maison des Alpes – 2025, une expédition

Après une année placée sous le signe du recul des glaciers, 2025 nous emmène en expédition: avec Erhard Loretan pour explorer les frontières de l'alpinisme en haute altitude; avec les professionnels de la montagne pour comprendre l'évolution des risques dans leur métier, avec des artistes pour une pièce de théâtre à l'Hérens Arena des Haudères, avec des cinéastes et photographes sur les traces de la faune de montagne. Réservez d'ores et déjà les dates sur votre calendrier et restez attentifs aux nouvelles sur notre site: [www.lamaisondesalpes.ch](http://www.lamaisondesalpes.ch) ou sur le site d'ERT: [www.evolene-region.ch](http://www.evolene-region.ch).

### ■ En expédition avec Erhard Loretan à la Fauchère

La Fondation a le plaisir de vous convier à sa nouvelle exposition temporaire, «**Tutoyer les limites, en expédition avec Erhard Loretan**», sur le site de La Fauchère (Evolène), **du 5 juillet au 25 octobre 2025**.

*Erhard Loretan*, l'un des plus grands alpinistes suisses, a marqué l'histoire de l'alpinisme en repoussant les limites de ce qui était jugé possible. Premier Suisse à gravir les 14 sommets de plus de 8 000 mètres et deuxième au monde à le faire sans oxygène, Loretan incarne l'audace, l'innovation et la quête de l'extrême. Il a également inspiré des générations par son humilité et sa capacité à partager ses aventures.



L'exposition temporaire, reprise de l'excellent travail du Musée Alpin Suisse (ALPS), propose une immersion unique dans l'univers d'Erhard Loretan. Deux questions centrales rythment l'exposition: comment la recherche des limites a-t-elle évolué ces 25 dernières années? Dans quels domaines atteignons-nous, chacun-e, nos propres limites? Elle permet aux visiteurs de suivre pas à pas le parcours d'Erhard Loretan de la planification minutieuse de ses expéditions jusqu'au partage de ses expériences au retour.

### ■ Un bâtiment, une mémoire

Cette exposition prend place dans **la Maison de La Fauchère** (datée de 1543), qui fait actuellement l'objet d'une étude historique et archéologique menée par l'État du Valais. Cette démarche vise à mieux comprendre l'histoire de cette maison emblématique et à en valoriser l'importance patrimoniale au cœur du val d'Hérens.

### Autour de l'exposition: culture, nature et échanges

Un riche programme de médiation accompagne l'exposition de la Fauchère durant tout l'été:

«*Risques en montagne face aux changements climatiques et sociaux*» – 12 juillet à 17h, Hérens Arena des Haudères

Dans le cadre de la Fête au village des Haudères qui se déroulera les 12 et 13 juillet prochains, la Fondation organise une table ronde le samedi en fin de journée, réunissant guides, accompagnateurs et gardiens de cabane autour d'un thème crucial. «*La lenteur du paysage*» – 17 juillet à 18h, Hérens Arena, Les Haudères

Cette pièce de théâtre embarque le spectateur dans un voyage drôle, poétique et didactique, avec un guide de choix, le savant genevois du 18<sup>e</sup> siècle, Horace-Benedict de Saussure,



## Sociétés locales, vous avez la parole!

et son œuvre passionnante «Voyages dans les Alpes». De la flore alpine aux hautes cimes, un cheminement ludique dans les expéditions et découvertes de ce pionnier des sciences des montagnes. Une mise en scène inventive, surprenante, nous invite à mettre nos pas dans les siens. Pour tout public.

*Films animaliers – Saison 4, tous les vendredis de mi-juillet à mi-août*

Au cinéma d'Evolène, projection de films animaliers. Temps fort les 1<sup>er</sup> et 15 août avec un diaporama de Marcel Gaspoz. Programme complet en ligne.

*Projection du film «Expédition suisse Himalaya Lhotse Shar 1981» - 7 août à 18h Cinéma d'Evolène*

Ce film de la TSR retrace l'expédition suisse de 1981 au Lhotse Shar (8383 m), la dernière expédition « lourdes » dans l'Himalaya. L'ascension s'est tragiquement soldée par la mort de deux alpinistes, Philippe Petten et Pierre Favez, restés prisonniers d'une paroi vertigineuse, ainsi que de Jo Fauchère, chef de l'expédition, décédé lors de la descente vers 5500 mètres.

*Journée portes ouvertes – 2 août dès 11h, Maison des Alpes – La Fauchère*

Visite commentée de l'exposition et découverte de l'histoire du bâtiment, en présence des membres du Conseil de Fondation.

### ■ Centre de géologie et de glaciologie – Les Haudères

Sur le site des Haudères, la Maison des Alpes poursuit sa mission de transmission scientifique avec son exposition permanente consacrée à la géologie régionale, aux glaciers, aux instabilités de terrain et au pergélisol. Un lieu de référence pour mieux comprendre le Val d'Hérens et les défis environnementaux actuels.

**Infos, horaires d'ouverture et programme complet: [www.lamaisondesalpes.ch](http://www.lamaisondesalpes.ch)**

## Conteuses d'Evolène

A Evolène, autrefois, le conte était une distraction ordinaire. Le soir, dans les villages et les mayens, les familles se rassemblaient autour du pierre olaire pour écouter ou raconter des histoires.

«Cette histoire, je la tiens de mon père et lui aussi la tient de son père...»

Aujourd'hui, 2 conteuses se proposent de transmettre ces valeurs ancestrales à travers contes et légendes:

- **Jeudi 17 juillet 2025**, des contes pour enfants dès 4 ans suivis d'un goûter offert par l'Office du Tourisme à Evolène  
**Chapeau à la sortie**
- **Jeudi 7 août 2025**, des contes au jardin, à Pralovin suivis du verre de l'amitié offert par l'Office du Tourisme à Evolène  
**Chapeau à la sortie**
- **Jeudi, 23 octobre 2025**, des contes d'automne au Musée à Evolène suivis du verre de l'amitié offert par l'Office du Tourisme à Evolène

**Prix: adultes, fr. 10.00  
enfants de 6 à 16 ans: fr. 5.00**

Nous contons également pour des anniversaires, des fêtes de famille ou des soirées à thèmes.

Danièle Pralong | 079 324 96 40  
Bernadette Schieferstein | 079 339 64 65





Sociétés locales, vous avez la parole!

## Devenez membre des Amis de l'Atelier de Tissage d'Evolène

Cet atelier est l'un des derniers dans son genre en Suisse Romande: un espace de création, de transmission, de mémoire vivante, un lieu de rencontre pour vous tous gens d'ici et gens d'ailleurs.

En devenant membre de l'Association des Amis de la Fondation Atelier de Marie Métrailler vous participez à tisser son histoire.



Vous contribuez ainsi à:

- préserver un patrimoine artisanal rare
- sauvegarder un savoir-faire de transmission depuis des décennies
- permettre à ce témoin du patrimoine vivant de continuer ses activités: production, ateliers, formations, visites, démonstrations, soirées et journées culturelles
- offrir aux diverses générations un lieu d'apprentissage et de lien social

Il vous suffit de souscrire la cotisation annuelle de votre choix:

**Fil d'or Fr. 200.- par année**

**Fil d'argent Fr. 150.- par année**

**Fil de bronze Fr. 100.- par année**

Les cotisations sont à verser sur le compte:

**Banque Cantonale du Valaisanne**  
**CH27 0076 5001 0523 9610 1**  
**Fondation Atelier Marie Métrailler**  
**Rue du Four 7 | 1983 Evolène**



N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres informations qui pourraient vous intéresser: amis@atelier-marie-metrailler.ch et consultez notre site:

[www.fondation-atelier-marie-metrailler.ch](http://www.fondation-atelier-marie-metrailler.ch)

*Votre soutien est essentiel!  
De fil à fil, tissons des liens!*

**Bons-cadeaux**  
**Offrez un cadeau unique et original!**



Sociétés locales, vous avez la parole!

## Les CIME 2025

# CIME

9 – 15 août 2025

## Des étoiles plein les yeux !

Pour sa dixième édition, le festival vous prépare un programme explosif et riche en émotions. La billetterie est désormais ouverte et le programme est en ligne. Notre offre d'abonnement vous donne accès à tous les spectacles. Vous pouvez acheter vos billets en ligne sur notre site, ou via l'office de tourisme.

SLOVAQUIE

FRANCE

ÉGYPTE

LESOTHO

TADJIKISTAN

PAPOUASIE  
NOUVELLE-GUINÉE

MEXIQUE

GÉORGIE

### 71<sup>ème</sup> Fête Cantonale des Costumes ★

Le samedi 9 août, l'Arc-en-Ciel accueillera à Evolène tous les groupes valaisans pour une journée sous le signe des treize étoiles. Des animations sont prévues dès 11h00, et un grand cortège à 15h00 dans la rue centrale suivi de productions folkloriques sous la Halle des CIME. La soirée se termine en beauté avec le concert du groupe celtique **Anach Cuan** et **DJ Scargot** aux platines pour un after Made in Valais.

#### Les After des CIME

Retrouvez l'ambiance multiculturelle du festival après les spectacles avec notre sélection de DJs, tous les soirs du 12 au 15 août.

#### Cycle de Films d'Ailleurs

Les mercredi 16, 23, 30 juillet et 6 août au Cinéma d'Evolène à 20h00.

#### Conférences culturelles

Dimanche 10 août – *Val d'Hérens, un monde Walser retrouvé!*  
Conférence à 15h00 au Cinéma d'Evolène  
Table ronde à 17h30 sous la Halle des CIME

Mercredi 13 août – *L'art traditionnel en évolution*  
Conférence et table ronde à 16h00 sous la Halle des CIME

**Nous cherchons encore des bénévoles et accompagnants**  
Écrivez-nous à [staff@cime-evolene.ch](mailto:staff@cime-evolene.ch)



Sociétés locales, vous avez la parole!

## L'Association de la Maison des Reines élargit ses horizons

Personne ne s'y est trompé, ça bouge du côté de l'AMDR; une belle Fête de la Désalpe l'année passée, une Chronique Paysanne inédite suivie par près de 800 spectateurs et répercutée dans les médias seront suivies par d'autres actions visant à soutenir la cause de la Paysannerie de Montagne. Forte d'un Président et d'un Comité élargi, tous déterminés, les réflexions, esquisses de projets vont bon train. Pas de révolution mais elle va poursuivre avec créativité l'information tous publics des enjeux de la paysannerie de montagne et soutenir ceux-ci dans leur quotidien par une large gamme d'actions. Le magnifique succès de la laiterie/fromagerie incite à rêver et concrétiser un circuit court de la viande dont la Maison des Reines serait à la fois la plateforme de communication et

l'instigatrice d'un réseau réunissant paysans, bouchers, restaurateurs de la région et consommateurs.

A ce jour l'AMDR vous remercie d'avoir été aussi nombreux à suivre cette Chronique Paysanne. L'engouement fut tel de part et d'autre qu'elle sera certainement suivie de la saison 2. A suivre.

De nombreux spectateurs de Chronique Paysanne se sont dits intéressés à soutenir les paysans de la commune en les aidant dans cette période intense que sont les foins entre juillet et août. L'association lance un appel et vous invite à signaler votre intérêt et vos disponibilités au secrétariat de l'AMDR qui vous mettra en contact avec les paysans intéressés à l'adresse mail suivante: [amdr-admin@netplus.ch](mailto:amdr-admin@netplus.ch) ou au 079 226 27 84.

L'AMDR ambitionne d'augmenter sa visibilité pour lui donner plus de poids. Elle a décidé récemment lors de sa dernière assemblée générale d'accueillir de nouveaux membres de tous horizons. Elle vous invite dès maintenant à adhérer à son association. Pour les personnes intéressées, merci de vous annoncer au secrétariat aux coordonnées suivantes: Association de la Maison des Reines, Rue Centrale 236, Case postale 56, 1983 Evolène, ou au mail: [amdr-admin@netplus.ch](mailto:amdr-admin@netplus.ch) ou au 079 226 27 84.

L'AMDR et les Paysans de la Commune vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle **Fête de la Désalpe samedi 11 octobre 2025**.

Habitants de la Commune d'Evolène; vous êtes nos ambassadeurs! Parlez-en «hors commune» dès maintenant.

*Xavier Rieder - Jean-Paul Bessire*

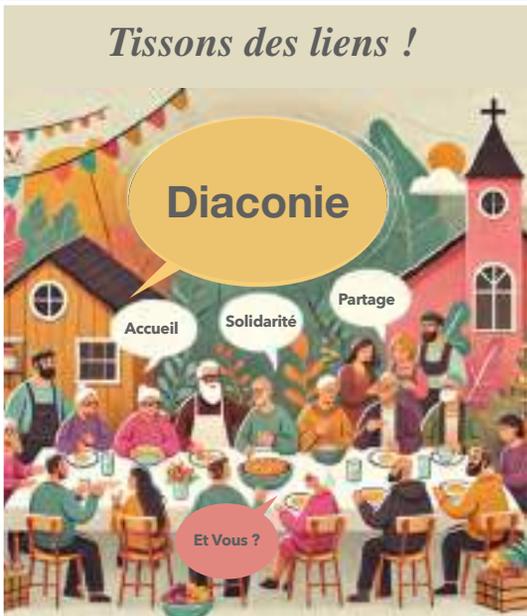




Sociétés locales, vous avez la parole !

## La Diaconie

*Tissons des liens !*



**La Diaconie reflète l'amour du prochain par le service, l'écoute et le partage, apportant soutien et fraternité à chacun.**

Dans un esprit de solidarité, le service de **Diaconie** de notre paroisse d'Évolène a le plaisir de vous inviter à partager un moment convivial autour de la **Table de l'Amitié**.

Cet événement offre un temps de rencontre, de chaleur humaine. C'est une belle occasion de rompre l'isolement, de tisser des liens et de nourrir l'esprit de fraternité qui fait vivre notre communauté.

**Ce repas solidaire a lieu chaque dernier vendredi du mois à 12h00 à la salle paroissiale d'Évolène.**

Venez vivre un moment de partage simple et sincère, où l'accueil, l'écoute et le respect tissent le cœur de nos rencontres.

Pour les personnes à mobilité réduite, un moyen de transport est mis à disposition.

Merci de vous inscrire au moins une semaine à l'avance auprès d'un contact.

Francine Anzévui 079/661 16 77 [francine\\_praz@hotmail.com](mailto:francine_praz@hotmail.com)

Véronique Métrailler-Georges 079/897 77 21 [veromet64@gmail.com](mailto:veromet64@gmail.com)

Francine Pralong-Rong 079/407 05 34 [francine-pralong@netplus.ch](mailto:francine-pralong@netplus.ch)

À la salle paroissiale d'Évolène  
chaque dernier vendredi du mois à 12h00

## Le Musée à Evolène

Connaissez-vous Mothéila et Ferrò ? Ces noms attribués à des veaux nouveau-nés rendent compte des particularités du manteau de l'animal. En effet, dans la première partie du XXe siècle, les troupeaux de bovins d'Évolène ne comportaient pas exclusivement des animaux à la robe unie ! Au contraire, nombre de vaches arboraient une robe noire ou brune ornée de divers motifs blancs. Ainsi à l'heure de leur attribuer le nom, l'heureux propriétaire tenait compte de la répartition des motifs blancs sur le pelage du petit veau.

Une étoile blanche, *lù mothéila*, en patois d'Évolène, se dessinait-elle sur le front du veau, Mothéila était alors le nom tout indiqué. Si le haut des sabots était bordé de blanc, on disait du veau qu'il était ferrondà. Les noms de Ferrò ou de *Fèrrònda* convenaient. Il en était ainsi pour la diversité de la distribution des parties blanches sur les différentes parties du corps de l'animal. Ces vaches autochtones à deux couleurs appartiennent au cheptel qui relève de la race d'Évolène. La Fondation Le Musée à Évolène consacre l'exposition annuelle à cette Évolénarde et se réjouit de vous inviter à participer aux événements culturels qui animent la vie locale.



## Sociétés locales, vous avez la parole!

### ■ Une exposition: La vache évolénarde

L'exposition thématique de cette année vise à faire mieux connaître cette ancienne race bovine qui a risqué l'extinction. C'est en collaboration avec ProSpecieRara que

Le Musée à Évölène propose cette manifestation à l'entresol du bâtiment du Musée. Venez rencontrer Pikòta, Ríban ou Coison!



### **OUVERTURE DU MUSÉE**

**Du samedi 5 juillet au dimanche 24 août 2025**

**Tous les jours: de 15 h à 18 h**

En tout temps, ouvertures sur demande et visites commentées en patois, en français, en allemand ou en anglais.

Pour de plus amples informations, contactez Catherine Rezzonico-Métraiiller, présidente de la Fondation, ou Gisèle Pannatier, secrétaire. Renseignements aussi à l'Office du Tourisme d'Évölène, tél. 027 283 40 00



## Sociétés locales, vous avez la parole!

### Violon d'Or

Le Violon d'Or vous propose des cours de Rythmique et d'Instruments, ainsi que des Ateliers ponctuels.  
Pour plus d'infos, visitez le site <https://www.violon-d-or.ch>



**RYTHMIQUE COURS**  
tous âges  
GASPOZ ROSSIER FRANÇOISE

**INSTRUMENTS COURS**  
de l'enfance à l'âge adulte  
PIANO GASPOZ ROSSIER FRANÇOISE  
CHANT QUINODOZ LORENE

**ATELIERS**  
AU CARREFOUR DES ARTS

CENTRE ARTISTIQUE - LES HAUDÈRES  
Françoise Gaspoz Rossier  
<https://www.violon-d-or.ch>

### Carnaval d'Evolène

**Lú Peùlyo: Un bar-container associatif évolénard pour faire vibrer la vallée toute l'année!**

A l'occasion de l'édition 2025 du Carnaval d'Evolène, une grande nouveauté a fait son apparition: un **bar container boisé à l'intérieur** baptisé Lú Peùlyo. Avec ses belles dimensions (12,2 m de long, 2,4 m de large et 2,6 m de haut), ce bar mobile a su séduire les visiteurs et les associations qui ont pu en profiter durant les festivités. Son chaleureux intérieur en bois, son bar qui occupe 80 % de sa longueur et son espace plus ouvert à une extrémité en font un lieu idéal pour se retrouver et faire la fête... ou simplement boire un verre en bonne compagnie. Le Tarkèss, la Jeunesse, le Ski-Club ou encore les CIME: plusieurs associations locales ont

déjà pu le tenir avec enthousiasme. Les retours sont unanimes: un vrai succès. A la fois pratique, convivial et esthétique, **le Peùlyo a du potentiel... presque infini!**

**Un Peùlyo pour toutes les saisons:**

Notre objectif est désormais clair: faire vivre Lú Peùlyo toute l'année. Marchés, festivals, matchs de reines, fêtes de village, anniversaires, bar mitzvahs ou même divorces (eh oui!). Toutes les occasions sont bonnes pour ouvrir son Peùlyo. Comme les frais de transport restent élevés, nous ne pourrons pas le déplacer tous les week-ends. Une solution générale serait de l'avoir à Evolène pendant le Carnaval et à l'Hérens-Aréna aux Haudères pour la saison estivale et de match de reines par exemple. (L'accès pour le camion-grue à l'arène pendant l'hiver et le stockage du



## Sociétés locales, vous avez la parole!

container représente un défi également.) Mais pour cela, il faut lui offrir une petite cure de jouvence. Quelques fuites à réparer sur le toit, un coup de rafraîchissement général et surtout de nombreuses idées à concrétiser:

- Aménagement intérieur, ambiance chaleureuse
  - Remise en état de l'électricité et de la ventilation
  - Sonorisation intérieure ET extérieure centralisée
  - Installation de tireuses à bière fixe
  - Store déroulant pour créer un avant-toit
  - Peinture et décoration extérieure sur le thème évolénard
- ... et bien plus encore, selon vos idées et vos envies!

A vous la parole! Vous l'aurez compris, on veut réaliser ce projet avec vous. C'est pourquoi nous avons mis en ligne sur notre site: [www.carnaval-evolene.ch](http://www.carnaval-evolene.ch) un petit sondage pour recueillir vos remarques, vos idées de rénovation et de nouveaux lieux/événements où le Peùlyo pourrait s'installer. Envie de soutenir ce projet? Vous êtes un particulier, une association ou même une entreprise et souhaitez participer à cette folle aventure en nous donnant un coup de main? Contactez-nous par mail via [info@carnaval-evolene.ch](mailto:info@carnaval-evolene.ch)!

Merci d'avance de votre soutien, de vos idées, de votre enthousiasme, et que vive le Peùlyo... en hiver comme en été! Et merci encore pour ce dernier carnaval, c'était «vivaboss»!

*L'équipe du Carnaval d'Evolène*

*PS: Nous sommes toujours à la recherche de peaux, de boîtes de conserves, de vieux habits militaires, de vieux schutz si jamais ;)*





## Evolène Région Tourisme vous informe

### **Nouveaux Projets VTT à Evolène: une destination bike friendly en plein essor**

Evolène s'engage pleinement dans le développement de l'offre VTT sur son territoire. Nos parcours, récemment homologués, garantissent une expérience de qualité et de sécurité pour les amateurs de vélo tout-terrain. Cette reconnaissance vient renforcer l'attractivité de notre région pour les cyclistes de tous horizons.

Dans cette dynamique, un label bike friendly est en cours de création. Son objectif? Assurer un accueil optimal aux cyclistes dans nos infrastructures locales: hébergements, commerces, services adaptés... Tout est pensé pour faciliter leur séjour.

Parallèlement, une nouvelle carte dédiée aux parcours VTT est en préparation. Elle recensera l'ensemble des itinéraires et les points d'intérêt à découvrir. Simple, claire et complète, elle accompagnera les cyclistes à travers les plus beaux sentiers de notre vallée. Pour parfaire cette offre, une signalétique uniforme dans toute la vallée sera déployée cet été et cet automne. Elle permettra aux visiteurs de s'orienter facilement et de profiter pleinement de leur aventure.

Ces projets s'inscrivent dans la volonté d'Evolène Région Tourisme de proposer un cadre accueillant, sécurisé et attractif pour les passionnés de VTT.

### **Les radios romandes en direct d'Evolène: une semaine exceptionnelle**

Pour la première fois, 3 radios romandes se rassemblent dans un même lieu, et c'est à Evolène que cet événement unique se déroulera, du 16 au 20 juin. Rhône FM, Radio Fribourg et Radio Freiburg installeront leurs studios au cœur de notre région pour une immersion totale.

Tout au long de la semaine, les animateurs testeront diverses activités locales, partageant leurs découvertes en direct sur les ondes. Ce sera l'occasion idéale de mettre en lumière les richesses naturelles, culturelles et sportives de notre commune avant la période estivale.

Chaque jour, une région différente de notre commune sera mise à l'honneur, permettant aux auditeurs de découvrir la diversité et l'authenticité de la commune d'Evolène dans son ensemble. Une opportunité unique de valoriser notre territoire et d'attirer de nombreux visiteurs. Chaque fin de journée, le village mis à l'honneur sera le théâtre d'une animation live, telle que des concerts, pour prolonger l'ambiance festive et partager des moments conviviaux.

Ne manquez pas cette semaine radiophonique exceptionnelle, qui fera vibrer les ondes et rayonner notre belle région!

### **Topo d'escalade « En Val d'Hérens »: une édition enrichie pour les passionnés de verticalité**

Bonne nouvelle pour les amateurs d'escalade: le Topo d'escalade « En Val d'Hérens » revient dans une version actualisée. Cette nouvelle édition propose une mise à jour complète des voies existantes et intègre de nouveaux itinéraires, offrant ainsi une expérience renouvelée aux grimpeurs de tous niveaux.

Le guide recense désormais 32 secteurs répartis sur les communes d'Hérémece, Saint-Martin et Evolène, totalisant environ 300 voies. Des falaises accessibles aux novices aux parois techniques pour les alpinistes chevronnés, chaque site dévoile son caractère unique, sa roche spécifique et un environnement naturel préservé.



## Evolène Région Tourisme

Le Topo Guide sera en vente dès le mois de juin dans les offices du tourisme d'Evolène, Saint-Martin et Hérémenche, ainsi que dans les principaux magasins de sport de la région. Il est également possible de le commander en ligne.

### Trafic From'Hérens

Cet été, nous proposerons une nouvelle activité en intérieur cocrée avec le Cycle d'orientation d'Euseigne, et mise en place dans le village d'Evolène. Ce jeu plongera les participants dans une histoire de trafic de fromage, accusés à tort d'en vendre fabriqués avec du lait d'Italie, ils seront enfermés dans une maison ancienne. Celle-ci a été aménagée spécialement pour accueillir cette activité. Des énigmes sont dissimulées dans le bâtiment. En les résolvant, les participants doivent prouver leur innocence et démasquer le véritable coupable. Cette nouvelle activité est un excellent moyen de faire découvrir notre patrimoine de manière plus ludique. Ce jeu s'adresse à tous, jeunes comme moins jeunes, désireux de passer un moment d'amusement en famille ou entre amis, tout en s'immergeant dans l'histoire de notre région !

Genius Loci, les balades villageoises

Depuis deux ans, vous avez probablement vu fleurir ces médailles «Genius Loci – Les secrets du Val d'Hérens» dans la région, médailles qui permettent à tout

un chacun de découvrir notre patrimoine au travers d'histoires ou d'anecdotes sur un lieu particulier. Cet été, venez découvrir la balade dans le village des Haudères au départ de la place de l'ancienne poste ainsi qu'un autre itinéraire dans le village de La Sage qui débutera à l'arrêt de bus La Sage – Village.

### Programme des manifestations

L'été s'annonce riche en découvertes et en moments festifs à Evolène! Le programme estival promet d'être dense et varié, avec de nombreux événements pour petits et grands, au cœur de notre magnifique région.

Pour ne rien manquer, nous mettons à votre disposition un QR Code pratique. En le scannant, vous accéderez directement à l'agenda des manifestations et des activités organisées tout au long de l'année.

Profitez pleinement de cette saison estivale et retrouvons-nous nombreux pour célébrer ensemble l'esprit unique d'Evolène!

### Information de la commune

Tous les propriétaires de logements qui mettent en location leur bien ou une partie de celui-ci sont priés de s'annoncer auprès de la commune d'Evolène au 027 283 13 00 ou par mail à l'adresse: [nathalie.rossier@admin-evolene.ch](mailto:nathalie.rossier@admin-evolene.ch)



Evolène Région Tourisme



<b>Raid Evolénard</b> 15 juin	<b>Marché de La Sage</b> 03 août
<b>Fête au village des Haudères</b> 12 et 13 juillet	<b>Fête cantonale des costumes</b> 09 août
<b>Marché hebdomadaire des Haudères</b> Tous les jeudis du 17 juillet au 21 août	<b>CIME et Fête de la Mi-Été</b> 10 au 15 août
<b>La Forclaz en Fête</b> 20 juillet	<b>Grand Raid - Championnats du Monde de VTT</b> 06 septembre
<b>Tavolata des fromages à raclette et grand marché</b> 27 juillet	<b>Marché gourmand d'Evolène</b> 21 septembre
<b>Fête nationale</b> 31 juillet et 1er août	



Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre





Evolène est une terre de culture et de sport, merci à vous toutes et tous de la faire vivre

Dédicace  
**MARLÈNE MAURIS**  
«Falcata»



3 auvergne rhône-alpes changer de région

4 **Chroniques d'en Haut**  
Val d'Hérens, une montagne de tradition

avant-première • diffusé le 23/03/2025 • 25min • tous publics

Après le succès REINE LA PROMESSE

**LA PROMESSE**

22 et 23 Mars  
avec la présence de JESSY + RENAUD

de l'équipe de **Intercom Alpes**

**CARNAVAL D'EVOLÈNE 2025**

France 3 Rhône-Alpes  
23 mars

S'il est un lieu dans les Alpes où le patrimoine n'a rien d'un folklore... Voir plus

Val d'Hérens : combat de reines, carnaval, musique, le cœur battant des traditions montagnardes



# Convocation

L'Assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

***Jeudi 12 juin 2025 à 20h 00  
A la salle de cinéma d'Evolène***

L'ordre du jour est le suivant:

**1. Comptes 2024**

- a. Présentation
- b. Rapport de l'organe de révision
- c. Décision

**2. Aide financière supplémentaire pour Télé-Evolène**

- a. Présentation de la situation par la société Télé-Evolène SA
- b. Proposition d'octroi d'une subvention supplémentaire de 150'000 francs pour l'exercice 2024
- c. Décision

**3. Divers**

Une verrée sera servie à l'issue de la séance

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 12 juin 2025**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 22 mai 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'EVOLÈNE

**La Présidente**  
Virginie Gaspoz

**Le Secrétaire**  
Dany Gaspoz